



« L'ALGÉRIE, UNE DESTINATION ATTRACTIVE ET UN VÉRITABLE TRÉSOR »

● Le quotidien américain USA Herald a publié un long reportage sur l'Algérie, mettant en exergue ses potentialités qui font d'elle une destination attractive. Qualifiant l'Algérie de "l'un des plus grands pays du monde et un véritable trésor", de par ses sept sites inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO, la publication évoque, à travers un reportage haut en couleurs, "un littoral méditerranéen qui s'étend sur plus de 1000 km", des vestiges romains qui rappellent Pompei et un vaste désert qui émerveille, ce qui la rend d'autant plus magnifique.

P.16

ENTRE NOUS

Quotidien national d'information

« La vérité est comme l'eau ; elle prend la forme du récipient qui la contient. » Ibn Khaldoun

Lundi 5 Ramadane - 23 Février 2026 - N° 1243: ISSN 1112-6167. www.entrenous.dz Prix :25 DA

MODERNISATION DES SERVICES DE SONELGAZ

LANCEMENT D'UNE VASTE CAMPAGNE DE COLLECTE DU NIN



Dans le cadre de l'opération de mise à jour de leurs données administratives, les différentes directions de Sonelgaz ont organisé une campagne de collecte du numéro d'identification national (NIN) des clients.

P. 2

ESPAGNE/SAHARA OCCIDENTAL

LA 29^e CONFÉRENCE DES INTERGROUPES PARLEMENTAIRES FAVORABLE À L'AUTODÉTERMINATION

● La 29^{ème} Conférence des intergroupes parlementaires "Paix et liberté pour le peuple du Sahara occidental", tenue samedi au siège du Parlement de Navarre, à Pampelune, a réaffirmé son soutien à l'exercice par le peuple sahraoui de son droit à l'autodétermination, soulignant que le Sahara occidental est "un territoire non autonome soumis au droit international".



P. 7

PROGRAMME D'IMPORTATION DE 10.000 BUS RÉCEPTION DE 338 BUS AU PORT D'ALGER ET DE 97 AUTRES AU PORT DE DJEN DJEN

● L'Etablissement de développement de l'industrie de véhicules (EDIV), relevant de la Direction des fabrications militaires du ministère de la Défense nationale (MDN), a réceptionné, dimanche, 338 bus de différentes catégories au port d'Alger et 97 autres au port de Djen Djen, livrés par le partenaire chinois, dans le cadre du programme d'importation de 10.000 bus neufs destinés au renouvellement du parc national de transport de voyageurs.

P. 4

MÉDIAS /TV/ANIRA MISE AU POINT AU SUJET DES ACTIONS DE SOLIDARITÉ

● L'Autorité nationale indépendante de régulation de l'audiovisuel (ANIRA) a rappelé, samedi dans un communiqué, que l'exercice des actions de solidarité à travers les médias audiovisuels demeure soumis à un cadre légal et réglementaire contraignant, garantissant la transparence et la préservation de l'intérêt général.

P. 10

NOTRE RELIGION

RENFORCER L'ENCADREMENT SPIRITUEL FÉMININ
PENDANT LE RAMADHAN

Youcef Belmehdi, ministre des Affaires religieuses, a inauguré hier dimanche une rencontre nationale consacrée à l'accompagnement spirituel des femmes pendant le Ramadhan.

Par Malek Gaya

Les participants ont souligné l'importance de redoubler d'efforts durant cette période pour répondre à l'affluence croissante des fidèles dans les lieux de culte, désireux d'apprendre et de mémoriser le Coran.

S'exprimant lors de cette réunion tenue à distance sur la contribution des prédicatrices à la sensibilisation pendant le mois sacré, le ministre a rendu hommage à l'apport essentiel de ces femmes et des enseignantes du Livre saint dans l'éducation des jeunes générations aux valeurs de tempérance et de modération.

Après avoir souligné l'importance de la femme algérienne dans le domaine religieux, M. Belmehdi a rappelé que le Ramadhan représente un moment spirituel intense marqué par une présence massive dans les mosquées et un vif intérêt pour la récitation du Coran. Cette dynamique, a-t-il dit, donne encore plus d'importance à l'action des guides religieuses, particulièrement pour ce qui concerne les préceptes isla-



miques et les questions juridiques propres aux femmes.

Le ministre a également annoncé le développement de plusieurs dis-

positifs dédiés aux consultations religieuses, notamment via une plateforme numérique proposant les avis des savants algériens, ainsi que des bureaux centraux et locaux de la fatwa. Des permanences spécialement réservées aux femmes, animées par des expertes, ont été instaurées pour leur permettre d'exposer leurs interrogations en toute sérénité.

Par ailleurs, M. Belmehdi a indiqué que l'action des prédicatrices ne se cantonne pas au seul mois de Ramadhan. Leur mission s'inscrit dans la durée, avec des interventions éducatives et sociales visant à propager les principes moraux et à consolider la conscience religieuse. Elles interviennent dans les établissements scolaires, les centres de réinsertion et les prisons pour femmes et mineurs, tout en œuvrant à la stabilité familiale et à la prévention des fléaux sociaux comme le tabagisme et la toxicomanie, particulièrement chez les plus jeunes.

M.G

MODERNISATION DES SERVICES DE SONELGAZ

LANCEMENT D'UNE VASTE CAMPAGNE DE COLLECTE DU NIN

Dans le cadre de l'opération de mise à jour de leurs données administratives, les différentes directions de Sonelgaz ont organisé une campagne de collecte du numéro d'identification national (NIN) des clients.

Par Ikram Haou

Une campagne de collecte du numéro d'identification national (NIN) a été lancée par les directions de distribution d'Alger de la Société algérienne de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz-Distribution).

A cette occasion, la direction de distribution de l'électricité d'El Harrach a expliqué que cette opération s'inscrit dans une vision organisationnelle moderne visant à renforcer l'exactitude des informations relatives aux clients, à constituer une base de données fiable et actualisée, ainsi qu'à atteindre d'autres objectifs, parmi lesquels la sécurisation des différentes procédures contractuelles, le renforcement de la fiabilité, l'amélioration de la qualité du service et le soutien du processus de transformation numérique appliqué par Sonelgaz dans l'ensemble de ses structures.

De plus, la même direction a confirmé ses efforts et son engagement total à protéger les données personnelles des clients et à assurer leur traitement optimal en toute confidentialité, conformément aux dispositions de la loi 18-07 relative à la protection des personnes physiques dans le traitement des données à caractère personnel. Elle a précisé que la direction a rassuré les clients quant à l'utilisa-

tion de leurs données personnelles, en indiquant que le numéro d'identification national est exclusivement employé à des fins administratives et conservé au sein d'un système d'information sécurisé, selon les normes de protection et de cybersécurité en vigueur, son accès étant strictement limité aux instances légalement habilitées. Pour cela, la direction de distribution de l'électricité d'El Harrach a invité les clients à se rapprocher des agences commerciales relevant de leur lieu de résidence et à présenter une carte d'identité en cours de validité.

Par ailleurs, la direction de distribution de l'électricité et du gaz de Bologhine a souligné l'importance majeure de cette opération pour garantir l'exactitude de l'identité du client, sécuriser les transactions et les contrats, et améliorer durablement la qualité et la fiabilité des services. Elle a rappelé que les données personnelles issues du numéro d'identification national des clients sont utilisées avec prudence et uniquement à des fins administratives, tout en garantissant leur protection, précisant que « leur accès est strictement réservé aux parties et instances légalement habilitées ». Elle a insisté sur la nécessité pour les citoyens de participer activement et de communiquer leur NIN aux services des directions de distribution,

ce qui aura un impact direct sur la simplification des procédures, l'accélération des transactions, le renforcement du niveau de sécurité et l'amélioration de la qualité du service public dans le cadre d'une administration numérique moderne plaçant le client au cœur de ses priorités, a conclu la direction.

De son côté, la direction de distribution de l'électricité et du gaz de Sidi Abdallah a souligné que le NIN constitue un outil clé dans le processus de communication entre le portail gouvernemental unifié et les différents services fournis au client.

Selon le même communiqué, Sonelgaz bénéficiera de ce numéro pour améliorer la gestion des relations clients à travers l'adoption d'un codage unifié incluant toutes les adresses de consommation, contribuant ainsi à un service commercial plus performant et plus efficace, dans le respect des dispositions de la loi 18-07 et de la loi complémentaire 25-11 relatives à la protection des données à caractère personnel. Il est précisé que cette direction a mené cette campagne à travers le service de notification par SMS afin d'inviter les clients à fournir leur NIN et leur numéro de téléphone.

Il a été ajouté qu'en plus de son rôle administratif, le NIN permet également d'envoyer diverses notifica-

tions aux clients, notamment les factures, les échéances de paiement, les coupures programmées, les nouveautés relatives au service et d'autres informations, grâce à l'utilisation sécurisée de ces données. En conclusion, la direction a appelé les citoyens à partager leur NIN afin d'assurer le succès de cette campagne, compte tenu de son impact direct sur le développement des services et l'amélioration de la qualité des performances.

Afin de confirmer l'application du programme de relations publiques relatif à cette campagne, nous avons visité l'une des agences commerciales, en l'occurrence l'agence de Sidi M'hamed, relevant de la direction de distribution de Belouizdad. Nous avons pu constater la mise en œuvre effective de cette opération, les agents de l'agence remettant à chaque client, avant le paiement de sa facture, un formulaire spécial comportant ses nom et prénom, qu'il doit compléter en y mentionnant le numéro de sa pièce d'identité et son numéro de téléphone. À défaut, le paiement de la facture ne peut être effectué. Cette procédure est accompagnée de l'instruction suivante : « Dans le cadre de la mise à jour des données clients, veuillez remplir ce formulaire, s'il vous plaît ».

I.H

EAU POTABLE

L'USINE DE DESSALEMENT D'EAU DE MER DE CAP BLANC
OPÉRATIONNELLE DE NOUVEAU

La production d'eau a repris à l'usine de dessalement d'eau de mer de Cap Blanc (Oran), hier samedi, après un arrêt préventif qui a duré quelques jours, a-t-on appris, dimanche, auprès de l'Entreprise algérienne de dessalement de l'eau (filiale du groupe Sonatrach).

Le chargé de communication auprès du PDG de l'entreprise, Mouloud Hachelaf, a précisé à l'APS que l'usine a repris sa production, hier samedi, avec

une capacité de 50.000 mètres cubes par jour, laquelle sera progressivement augmentée pour atteindre sa capacité habituelle dans les prochains jours.

La Société algérienne de dessalement des eaux avait annoncé, vendredi, l'enregistrement d'un incident technique temporaire à l'usine de dessalement d'eau de mer de Cap Blanc, ayant entraîné un arrêt préventif provisoire.

Dès la détection de l'incident, le protocole tech-

nique d'intervention rapide a été activé. Les équipes spécialisées du groupe Sonatrach, en coordination avec la Société algérienne de dessalement des eaux et la Société nationale de génie civil et bâtiment, ont entamé les opérations de diagnostic et de traitement conformément aux normes techniques et industrielles en vigueur, a-t-on ajouté.

RS

DÉROULEMENT DU MOIS DE RAMADHAN

SAÏD SAYOUD PRÉSIDE UNE RÉUNION DE COORDINATION AVEC LES WALIS

Saïd Sayoud, ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, a animé dimanche une séance de travail à distance rassemblant les walis, les chefs de daïras ainsi que les responsables des services exécutifs.

Par Dahmane Abderrahmane

Selon un rapport officiel du ministère, cette rencontre virtuelle visait principalement à organiser le déroulement du Ramadhan et à en peaufiner les derniers préparatifs.

Les discussions ont essentiellement tourné autour de trois axes majeurs : l'organisation du mois sacré, l'état d'avancement des dépenses liées au budget 2025, notamment le programme de soutien au développement communal et les fonds de la Caisse de solidarité des collectivités locales, ainsi que la présentation des dotations budgétaires prévues pour 2026 dans ces mêmes domaines.

En ouverture des débats, le ministre a mis en garde sur l'impératif d'assurer un approvisionnement régulier en denrées alimentaires, tout particulièrement les produits de première nécessité, et de renforcer les



missions de surveillance des circuits commerciaux. Il a particulièrement insisté sur le rôle crucial des comités de veille installés dans les wilayas, chargés de détecter et de remonter sans délai toute anomalie

constatée.

Par ailleurs, M. Sayoud a rappelé l'obligation de maintenir des services de transport publics constants, particulièrement durant les heures nocturnes, avec possibi-

lité d'accorder des dérogations spéciales selon les nécessités. Il a également exigé une vigilance accrue concernant l'hygiène des espaces publics et une information préalable des populations en cas d'interruptions planifiées des réseaux de gaz, d'eau ou d'électricité, dans le strict respect des horaires et durées annoncés.

S'agissant du bilan financier 2025, le ministre a pris connaissance, à travers les explications du Directeur général des Collectivités locales, d'un rapport approfondi sur l'utilisation des crédits par les collectivités territoriales durant l'exercice écoulé.

Pour conclure, le ministre a instruit les walis d'accorder une attention particulière à l'achèvement des projets propres à chaque wilaya et d'en superviser la concrétisation dans les échéances imparties.

D.A

AUDIENCE À L'APN

BOUGHALI REÇOIT UN GRAND RESPONSABLE DE L'ETAT INDONÉSIE

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, a reçu, dimanche, le vice-président de la Commission de la Chambre des représentants indonésienne, chargé des affaires étrangères, de la défense et de la communication, M. Dave Akbarshah Fikarno, ainsi que la délégation l'accompagnant, indique un communiqué de l'APN.

Lors de cette rencontre, le président de l'APN a salué "les relations bilatérales étroites fondées sur les valeurs d'entente et d'amitié", soulignant que "la qualité de ces relations est de nature à

booster la coopération entre les deux pays", précise la même source.

Boughali a estimé que les grandes potentialités dont disposent les deux pays permettent de hisser le niveau de leurs échanges économiques et commerciaux, notamment dans les domaines des activités minières, de l'industrie, du tourisme et de la formation académique.

Au plan parlementaire, M. Boughali s'est félicité du niveau d'entente entre les deux institutions législatives dans les deux pays, traduit par "la coordination des positions et l'échange de soutien

dans les différents fora internationaux et régionaux", mettant en avant le travail accompli par les deux groupes d'amitié parlementaire au niveau des deux assemblées.

Il a appelé, dans ce cadre, à "penser à adopter de nouveaux mécanismes de travail susceptibles de contribuer à la consolidation et au renforcement de ces relations", ajoute le communiqué.

A son tour, M. Fikarno a indiqué que la profondeur des relations historiques entre l'Algérie et son pays constituent "un atout supplémentaire pour renforcer les relations de dialogue et de

concertation, donner une forte impulsion aux échanges économiques et commerciaux, et promouvoir la coopération et les échanges dans les différents domaines".

Après avoir salué les positions constantes de l'Algérie en faveur des causes justes dans le monde, le responsable indonésien a souligné l'impératif de "renforcer les canaux de dialogue et de hisser le niveau de coordination, notamment concernant les questions d'intérêt commun", selon la même source.

RA

NUMÉRISATION

LE PREMIER DATA CENTER NATIONAL OBTIENT UNE HAUTE CERTIFICATION

Le premier Centre national de données (Mohammadia Data Center) à Alger, a obtenu la certification de classification "Tier III Design", délivrée par l'Uptime Institute, reflétant le "niveau de maturité technique et d'opérationnalité institutionnelle" atteint par cet édifice stratégique par "excellence", a indiqué, dimanche, un communiqué du Haut commissariat à la numérisation.

"Dans le cadre de la mise en œuvre des objectifs de la Stratégie nationale de Transformation numérique en Algérie, notamment son premier axe relatif aux infrastructures de base des technologies de l'information et de la communication (TIC), et afin de consolider les standards d'excellence des infrastructures technologiques, le premier Centre national de données (Mohammadia Data Center), a obtenu la certification Tier III Design délivrée par l'Uptime Institute", précise le communiqué.

Cette réalisation reflète le "niveau de maturité technique et d'opérationnalité institutionnelle atteint par cet édifice stratégique par excellence", ajoute le communiqué, soulignant que cette classification est une "référence internationale consacrant la

conformité de l'infrastructure aux normes les plus élevées de fiabilité et de continuité, garantissant une maintenabilité sans interruption et offrant des niveaux avancés de sécurité et de disponibilité opérationnelle".

Cette accréditation est le "couronnement d'un processus technique et d'ingénierie rigoureux, basé sur une conception intégrée de l'infrastructure et l'adoption de solutions avancées pour assurer la continuité de l'activité, tout en soumettant les différentes composantes à des critères d'évaluation stricts, conformément aux meilleures pratiques mondiales".

A cet égard, "le Haut Commissariat à la Numérisation s'engage à poursuivre ses efforts pour l'obtention de la certification "Tier III Facility Construction", la première du genre en Algérie", "en parachevement du processus d'accréditation et en consolidation des niveaux de préparation et de fiabilité conformément aux normes internationales".

Par ailleurs, l'institution œuvre à "l'obtention de la certification "Tier III Design" pour le deuxième Centre national de Données (Data Center 2) dans la wilaya de Blida", conclut le communiqué.

RA

MÉDIAS /TV/ANIRA

MISE AU POINT AU SUJET DES ACTIONS DE SOLIDARITÉ

L'Autorité nationale indépendante de régulation de l'audiovisuel (ANIRA) a rappelé, samedi dans un communiqué, que l'exercice des actions de solidarité à travers les médias audiovisuels demeure soumis à un cadre légal et réglementaire contraignant, garantissant la transparence et la préservation de l'intérêt général.

À l'occasion du mois sacré de Ramadhan, l'Autorité a constaté « la diffusion, par certaines chaînes, de programmes et de campagnes de solidarité au cours desquels des dons ont été collectés sans préciser la destination des fonds ni les mécanismes de gestion et de transparence nécessaires », précise la même source.

Tout en saluant « l'esprit de solidarité et d'entraide qui caractérise la société algérienne durant ce mois béni », l'Autorité souligne que « l'exercice des actions de solidarité via les médias audiovisuels demeure soumis à un cadre légal et réglementaire contraignant, garantissant la transparence et la préservation de l'intérêt général ».

Elle a également rappelé « les prérogatives qui lui sont conférées ainsi que les dispositions de l'article 32 de la loi 23-20, selon lesquelles les services de communication audiovisuelle sont tenus de s'abstenir de diffuser ou de publier des contenus mensongers, y compris les programmes ou campagnes médiatiques, afin d'assurer la transparence et l'objectivité de l'infor-

mation et de protéger le public contre toute forme de manipulation ».

Toute activité caritative ou campagne de collecte de dons dans les médias audiovisuels « doit être menée dans la transparence et l'intégrité, et exclusivement par le biais d'organismes et d'entités légalement habilités, conformément aux lois et règlements régissant ce type d'opérations », ajoute la même source.

L'Autorité insiste également sur « la nécessité de préserver la dignité des personnes concernées par les actions de solidarité et de ne pas exploiter médiatiquement leur situation ».

De même, ces campagnes ne doivent pas être utilisées « à des fins de promotion personnelle ou d'exploitation de la dimension religieuse ou émotionnelle pour réaliser des gains au détriment de l'intérêt général ».

De telles pratiques « sont soumises au contrôle légal et réglementaire, dans un souci de transparence, d'intégrité et de respect des dispositions légales ainsi que des règles déontologiques, notamment dans le domaine médiatique ».

À cet effet, l'ANIRA souligne qu'elle « se réserve le droit de poursuivre ces dépassements et de prendre toutes les mesures légales et réglementaires nécessaires, afin d'assurer la protection de l'intérêt général et de préserver le caractère sacré de ce mois béni ».

RA

RENFORCEMENT DE LA COOPÉRATION ÉNERGÉTIQUE AVEC LA NAMIBIE

ARKAB REÇOIT LA CONSEILLÈRE DE LA PRÉSIDENTE DE NAMIBIE
POUR RENFORCER LA COOPÉRATION BILATÉRALE

Mohamed Arkab, ministre d'État chargé des Hydrocarbures et des Mines, a accueilli dimanche à son département ministériel Kornelia Shilunga, conseillère spéciale de la présidence namibienne et responsable de l'Unité pétrolière amont, actuellement en déplacement professionnel en Algérie, selon un bilan officiel.

Par Youcef Hamidi

Participaient à cette réunion Karima Bakir Tafer, secrétaire d'État auprès du ministre pour les Mines, l'ambassadeur de Namibie Samuel Kaveto Mbambo, ainsi que divers responsables des deux délégations, précise le document.

Les discussions ont principalement porté sur l'identification des possibilités d'approfondir la collaboration bilatérale, particulièrement dans le secteur des hydrocarbures et de l'industrie gazière et pétrolière, en couvrant l'intégralité de la chaîne depuis l'exploration jusqu'au transport du gaz, en passant par le raffinage et la liquéfaction.

Les deux délégations se sont félicitées de l'état des relations entre leurs pays et ont exprimé leur souhait commun de les élever à un stade de partenariat reposant sur des initiatives tangibles et des feuilles de route concrètes favorisant l'intégration économique et un progrès durable sur le continent.

L'élargissement de la coopération aux échanges de savoir-faire en matière de cadre réglementaire, de gestion administrative, de formation et de réalisation d'études spécialisées pour



l'industrie pétrolière a également figuré à l'ordre du jour.

M. Arkab a souligné la nouvelle impulsion donnée aux relations de l'Algérie avec les États africains, réaffirmant l'attachement de son pays à une stratégie énergétique favorisant les alliances Sud-Sud et au développement de l'implantation de Sonatrach en Afrique, conformément aux directives présidentielles.

La rencontre a également mis en

lumière l'apport algérien dans la formation de talents africains via ses établissements spécialisés, notamment l'Institut algérien du pétrole (IAP).

Les échanges ont aussi porté sur le savoir-faire algérien en exploration et recherche pour les activités amont et aval, l'exploitation des gisements, le raffinage, ainsi que la production et le transport du GNL, sans oublier les dimensions réglementaires et finan-

cières. Les interlocuteurs ont envisagé les moyens de finaliser les dispositifs d'assistance technique, d'étudier les modèles économiques existants et d'adapter les systèmes fiscaux pour une meilleure optimisation des ressources publiques.

Il a également été décidé d'établir des structures opérationnelles pour matérialiser ces axes de coopération et d'organiser des visites sur différents sites énergétiques.

Kornelia Shilunga a pour sa part fait part de l'estime de son pays pour la disposition de l'Algérie à soutenir la Namibie, qualifiant l'expérience algérienne de modèle dans la gouvernance du secteur des hydrocarbures. Elle a réaffirmé l'intérêt de son pays à s'inspirer de cette expertise pour développer sa propre industrie pétrolière et gazière, ainsi qu'à étendre l'usage de l'énergie pour soutenir l'économie namibienne.

La responsable a également exprimé l'intérêt de la Namibie pour un renforcement des alliances avec les entreprises algériennes, particulièrement Sonatrach, afin de développer la chaîne de valeur dans le domaine des hydrocarbures, conclut le communiqué.

Y.H

PROGRAMME D'IMPORTATION DE 10.000 BUS

RÉCEPTION DE 338 BUS AU PORT D'ALGER ET DE 97 AUTRES
AU PORT DE DJEN DJEN

L'Etablissement de développement de l'industrie de véhicules (EDIV), relevant de la Direction des fabrications militaires du ministère de la Défense nationale (MDN), a réceptionné, dimanche, 338 bus de différentes catégories au port d'Alger et 97 autres au port de Djen Djen, livrés par le partenaire chinois, dans le cadre du programme d'importation de 10.000 bus neufs destinés au renouvellement du parc national de transport de voyageurs.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la mise

en œuvre du programme du président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, pour l'importation de 10.000 bus neufs destinés au renouvellement du parc national des bus de transport de voyageurs.

La concrétisation de ce programme est supervisée par le ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, le Général d'Armée Saïd Cha-

negriha. La réception d'autres bus importés auprès des partenaires étrangers, notamment la République populaire de Chine et la République fédérale d'Allemagne, se poursuit.

Le président de la République avait décidé l'importation de 10.000 bus de transport de voyageurs neufs pour remplacer les bus vétustes, ainsi que l'importation immédiate et massive de divers types de pneumatiques pour véhicules.

RE

TRANSPORT MARITIME

LANCEMENT DES RÉSERVATIONS
POUR LA SAISON ESTIVALE 2026

L'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (ENTMV) a annoncé, dimanche dans un communiqué, le lancement officiel des opérations de réservation et de vente des billets pour la saison estivale 2026.

Ces opérations couvrent la période allant du 15 juin au 15 septembre 2026, où des traversées seront organisées entre les deux rives de la Méditerranée, en provenance et à destination de l'Algérie, précise la même source.

Au cours de cette période, l'entreprise publique assurera des traversées de et vers les ports d'Oran, Alger, Béjaïa, Skikda et An-

naba, ainsi que vers la France (Marseille, Sète) et l'Espagne (Barcelone, Alicante).

A cet égard, l'ENTMV incite les voyageurs à profiter "des tarifs compétitifs incluant tous les repas à bord des navires, dans une atmosphère alliant confort, sécurité et qualité de service", ajoute la même source.

La compagnie maritime a également fait état de la possibilité d'effectuer les réservations via son site web, qui propose un service de paiement électronique depuis l'Algérie et l'étranger, ou en se rapprochant de ses agences commerciales.

RE

ENERGIE

ADJAL PRÉSIDE UNE RÉUNION
CONSACRÉE À L'ACTIVITÉ ET À
LA GESTION DU SECTEUR

Le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, a présidé, dimanche, une réunion consacrée à l'activité et à la gestion du secteur, indique le ministère dans un communiqué.

Tenue au siège du ministère, en présence de plusieurs cadres centraux, cette réunion a été consacrée à "l'étude et à l'examen de plu-

sieurs dossiers liés à l'activité et à la gestion du secteur", selon le communiqué.

Après avoir écouté plusieurs exposés relatifs à l'activité du secteur, M. Adjal a donné des orientations et des instructions concernant nombre de dossiers, ajoute la même source.

RE

CONSOMMATION

MISE EN MARCHÉ PROGRESSIVE D'UNE QUANTITÉ DE POULET
CONGELÉ AU PRIX DE 330 DA/KG

L'Office national des aliments du bétail (ONAB) a annoncé, dans un communiqué, la mise en marché progressive de poulet congelé, au prix de 330 DA le kilogramme, en vue de garantir la disponibilité de cet aliment durant le mois de Ramadhan et de contribuer à la stabilité de ses prix, en soutien au pouvoir d'achat des citoyens.

L'ONAB a procédé "en prévision du mois de Ramadhan, à la constitution d'un stock important de poulet congelé, en application des orientations du groupe Agro-logistique (AGROLOG)", indique le communiqué, ajoutant que l'approvisionnement progressif du marché en cet aliment a été lancé, avec l'injection d'une première quantité estimée à 2.000 tonnes, commercialisées graduellement à

travers les différents circuits de distribution agréés", avec "un prix fixé à 330 DA le kilogramme".

Parallèlement à la commercialisation du poulet congelé, l'ONAB assure également la disponibilité quotidienne du poulet frais au niveau de ses points de vente afin de garantir un approvisionnement régulier et de répondre aux besoins des citoyens tout au long du mois sacré.

Dans ce cadre, l'Office a rappelé que ses points de vente à Alger sont situés à Zéralda-centre, Ain Benian-centre, Hussein Dey-centre, Dar El Beïda-centre, Benthalha, Sidi Moussa, Birtouta, Birkhadem, Chéraga, ainsi qu'à la nouvelle ville de Sidi Abdelah.

Ses produits sont disponibles aussi au niveau des tentes installées à l'occasion du mois de

Ramadhan à l'Office national interprofessionnel des légumes et des viandes (ONILEV) à Ain Benian, El Karia (Chéraga), Saïd Hamdine (Bir Mourad Raï's), Ruisseau, El Kettani, Bab Ezzouar et Rouiba, ainsi qu'au niveau de la Société algérienne des foires et exportations (SAFEX).

A travers cette initiative, l'ONAB réaffirme "son engagement constant à assurer l'approvisionnement régulier du marché national, à soutenir le pouvoir d'achat des citoyens et à contribuer à la stabilité des prix des viandes blanches durant le mois de Ramadhan, tout en veillant à proposer des produits de haute qualité répondant aux besoins des citoyens".

RE

BOUIRA

PLUS DE 20 500 RACCORDEMENTS ÉLECTRIQUES ET GAZIERS EN 2025

Le bilan de l'année 2025 fait état de 20 510 nouveaux branchements aux réseaux de distribution énergétique dans la wilaya de Bouira. Ce chiffre, qui englobe les habitations ainsi que divers équipements, a été rendu public hier dimanche par les responsables locaux de la Société de distribution de l'électricité et du gaz

Par Tinhinane Bendahmane

Me Widad Benyoucef, cadre au sein de cette direction, a détaillé ces résultats. Elle a précisé que le raccordement au réseau électrique a concerné 10 422 usagers, tandis que 10 088 autres ont bénéficié de l'accès au gaz de ville. Ces nouvelles connexions portent le total des abonnés à 261 684 pour l'électricité, soit une progression de 4,3 % par rapport à 2024, et à 187 137 pour le gaz, en hausse de 5,7 % sur un an.

Sur l'ensemble des raccordements effectués, 1 698 logements, relevant de divers programmes, ont été



alimentés en électricité et en gaz naturel au cours de l'année écoulée. Répartis sur 27 localités, ces travaux représentent un investissement de 101 millions de dinars. Par ailleurs,

l'effort a également profité au secteur éducatif avec la mise en service de ces réseaux pour onze établissements scolaires, une opération ayant nécessité une

enveloppe de 20 millions de dinars. Mme Benyoucef s'est félicitée de ces avancées, qu'elle attribue à la concrétisation de plans de développement destinés à améliorer le quotidien des citoyens. L'activité économique n'est pas en reste, puisque 24 projets industriels et 57 exploitations agricoles ont été intégrés aux réseaux énergétiques durant l'année. À cela s'ajoute le raccordement de 31 points d'eau, composés de forages et d'une station de pompage, visant à renforcer l'approvisionnement en eau potable. L'attention portée aux zones rurales et isolées s'est traduite par l'électrification et le gazage de plus de 4 480 foyers répartis à travers la wilaya. À cette occasion, la responsable a réaffirmé la volonté de ses services de soutenir l'ensemble des secteurs d'activité en matière d'approvisionnement énergétique. L'objectif, a-t-elle souligné, est d'œuvrer pour un meilleur cadre de vie et de travail, tout en stimulant le développement économique au niveau local.

T.B

MASCARA

DES MESURES EXCEPTIONNELLES POUR ASSURER LA CONTINUITÉ DU TRANSPORT EN SOIRÉE

La Direction des transports de la wilaya de Mascara a annoncé la mise en œuvre de nouvelles dispositions visant à garantir la disponibilité des moyens de transport urbain et suburbain durant les soirées du mois de Ramadhan et à faciliter les déplacements des citoyens.

La Direction des transports de la wilaya de Mascara a lancé une série de mesures destinées à assurer la régularité des services de transport pendant les soirées du Ramadhan. Selon le directeur du secteur, Toufik Arhamania, ces décisions ont pour objectif de répondre efficacement aux besoins des citoyens au cours de cette période.

Ces dispositions s'inscrivent dans le cadre d'un plan spécial élaboré pour le mois sacré. L'objectif principal est d'assurer la continuité du transport durant la nuit, notamment après la rupture du jeûne, lorsque les déplacements connaissent une hausse dans les différentes communes de la wilaya. Parmi les mesures adoptées figure le prolongement des horaires de travail des transports jusqu'à une heure

avancée de la nuit, particulièrement durant les week-ends. Cette organisation permettra aux habitants de se déplacer plus aisément pour leurs activités sociales et familiales durant le Ramadhan.

Les autorités ont également renforcé les opérations de contrôle et d'inspection dans les gares routières, en coordination avec les services de sécurité. Ces actions visent à garantir le respect des nouvelles directives et à assurer la disponibilité des moyens de transport tout au long de la soirée.

La Direction des transports a demandé aux opérateurs, notamment aux chauffeurs de taxi de toutes catégories, d'assurer la permanence du service conformément aux programmes établis. L'objectif est de prévenir toute pénurie de transport et d'améliorer la qualité des prestations offertes aux citoyens.

Les dessertes intercommunales ont, par ailleurs, été renforcées grâce à l'octroi de plus de quarante autorisations exceptionnelles à des transporteurs privés. Cette mesure permettra d'assurer la

couverture des lignes, en particulier dans les zones rurales, durant les nuits du mois de Ramadhan.

De son côté, l'entreprise publique de transport urbain et suburbain de la ville de Mascara a décidé de prolonger ses horaires de travail pendant tout le mois de Ramadhan. Les bus assureront leurs services quotidiennement de 6h00 du matin à 1h00 après minuit, afin de faciliter les déplacements des citoyens durant les soirées du mois sacré.

Enfin, la Direction des transports organisera une campagne de sensibilisation à la prévention des accidents de la circulation, en coordination avec les services de sûreté de wilaya, la Gendarmerie nationale et les services de la sécurité routière. Cette action concernera principalement les transporteurs privés opérant dans les gares routières des principales villes de la wilaya, notamment Mascara, Tighennif, Mohammadia et Sig, dans le but de renforcer la sécurité des voyageurs durant cette période.

H.I

BLIDA

RENFORCEMENT DES INFRASTRUCTURES ÉLECTRIQUES

Par Kahina Baghdad

Depuis le début de l'année 2026, le secteur de l'énergie dans la wilaya de Blida s'est vu renforcé par la mise en exploitation de quatorze nouveaux transformateurs électriques, a indiqué, dimanche, l'entreprise chargée de la distribution de l'électricité et du gaz.

Inscrites dans le cadre des actions destinées à garantir la continuité et la qualité de l'alimentation électrique, ces nouvelles installations ont été mises en service dans plusieurs communes, notamment Ouled Yaïch, Blida, Mouzaïa, Meftah, Larbaâ, Boufarik et Oued Djer. Parallèlement, six (6) autres transformateurs sont actuellement en cours de réalisation à travers la wilaya, dans le cadre du programme d'investissement de l'année 2026, doté d'une enveloppe financière dépassant le milliard de dinars, selon la même source. Ce programme comprend également le renforcement des réseaux de distribution en moyenne et basse tension afin de répondre à la hausse de la demande générée par l'extension urbaine, avec vingt kilomètres déjà achevés et seize kilomètres

supplémentaires en phase de travaux.

Dans cette même dynamique, le réseau de distribution a été consolidé par la mise en service de sept (7) nouveaux départs électriques dans les localités de Boufarik, Beni Tamou, Oued El Alleug, Bouguerra et Ouled Slama.

En prévision du mois de Ramadhan, une vaste opération de maintenance des ouvrages, des réseaux et des transformateurs a été engagée, accompagnée de la mobilisation de six (6) services techniques chargés de corriger les points faibles, notamment dans les zones ayant enregistré des perturbations durant l'année précédente. Un programme spécifique a également été mis en place, prévoyant la mobilisation de trente-deux équipes de permanence pour l'électricité et de quatre (4) pour le gaz, en appui aux équipes d'intervention légère réparties à travers treize agences commerciales.

À noter que le taux de couverture en électricité dans la wilaya atteint 99 %, avec un réseau s'étendant sur plus de six mille kilomètres, alimenté par seize sources d'énergie d'une capacité globale estimée à 1.120 MVA.

K.B

MOSTAGANEM

PLUS DE 3 MILLIARDS DA POUR L'ENTRETIEN ET LA MODERNISATION DES ROUTES

La wilaya de Mostaganem a bénéficié d'opérations de développement d'un montant de 3,2 milliards de dinars destinées à l'entretien et à la modernisation du réseau des routes nationales et de wilaya, a indiqué, dimanche, un communiqué des services de la wilaya.

La même source a précisé que ce programme, qui comprend 15 opérations de développement, permettra l'entretien et la modernisation de plusieurs tronçons de routes nationales, notamment les routes nationales RN 11 et RN 23, l'élimination des points noirs aux limites des wilayas de Mostaganem et d'Oran, ainsi que la mise en place de la signalisation horizontale sur plus de 332 km du réseau routier.

Le programme inclut également neuf autres opérations de maintenance concernant les routes de wilaya, notamment les RN 3, 7, 10 et 24. Concernant le développement des infrastructures routières, l'amélioration de la circulation et la réduction de la congestion, les travaux de réalisation d'une trémie sont actuellement en cours au niveau du rond-point de Sidi -Ladjal, à l'entrée sud de la ville de Mostaganem, pour un montant de 1,3 milliard de dinars, ajoute la même source.

Afin de relier les wilayas de Mostaganem et de Relizane (communes d'Ouled Maallah et Sidi Khettab), un ouvrage d'art (pont) a été réalisé sur l'oued Chelif pour un coût de 490 millions de dinars. D'autres projets sont également à l'étude, notamment le dédoublement de la route de contournement de la commune de Khadra et celui de la rocade de la ville de Mostaganem (tronçon Kharouba). Dans le domaine des infrastructures maritimes, la wilaya de Mostaganem a bénéficié de quatre opérations principales de dragage du port de pêche et de plaisance de Salamandre pour un montant de 200 millions de dinars, ainsi que de la reprise des travaux de dragage du port de pêche de Petit-Port (commune de Sidi Lakhdar) pour un montant de 400 millions de dinars, ajoute-on de même source.

Une étude a également été lancée pour la réalisation du troisième bassin du port commercial de Mostaganem, pour un montant de 60 millions de dinars. Cette étude se poursuit parallèlement à d'autres travaux d'entretien des ports et à des études d'expertise visant à renforcer les digues au niveau des différentes infrastructures maritimes, conclut la même source.

R.R

ECHANGES COMMERCIAUX

LA CHINE REDEVIENT LE PREMIER PARTENAIRE COMMERCIAL DE L'ALLEMAGNE EN 2025

La Chine a repris, en 2025, sa place de premier partenaire commercial de l'Allemagne, confirmant l'importance stratégique des échanges entre les deux puissances économiques.

Par Rihab Taleb

Selon les données publiées par l'Office fédéral allemand de la statistique (Destatis), le volume total des échanges d'exportations et d'importations cumulées a atteint 251,8 milliards d'euros. Les États-Unis, longtemps en tête, reculent à la deuxième position avec 240,5 milliards d'euros, tandis que les Pays-Bas occupent la troisième place avec 209,1 milliards d'euros.

Les échanges de marchandises entre l'Allemagne et la Chine ont progressé de 2,1 % par rapport à l'année précédente, alors que ceux avec les États-Unis ont reculé de 5 %. Les analystes de Destatis expliquent cette dynamique par une hausse continue des importations en provenance de Chine et une baisse simultanée des exportations vers les États-Unis.

Les produits manufacturés et technologiques sont majoritaires dans les importations allemandes en provenance de Chine. Les équipements électroniques et informatiques, tels que les smartphones, les ordinateurs et les semi-conducteurs, occupent une place centrale. Les machines industrielles et les pièces détachées destinées à l'automatisation des usines représentent également une part importante. La Chine fournit des véhicules électriques et des batteries lithium-ion, secteur stratégique pour la transition énergétique, ainsi que des produits textiles, des jouets et des biens de consommation courante.

Du côté allemand, les exporta-



tions vers la Chine reposent sur des secteurs à forte intensité technologique. Les voitures haut de gamme et les véhicules utilitaires restent des produits importants, confirmant la réputation mondiale de l'industrie automobile allemande. Les machines-outils et les équipements industriels, indispensables au développement des infrastructures chinoises, figurent aussi parmi les principales exportations. Les produits chimiques et pharmaceutiques, des spécialités médicales et des composants pour l'industrie complètent cette liste. Enfin, les technologies vertes, incluant les équipements liés aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique, connaissent une demande croissante en Chine. La baisse des échanges avec les États-Unis s'explique par plusieurs facteurs. D'abord, la demande américaine pour les biens allemands, notamment automobiles, a ralenti à cause de la concurrence accrue des constructeurs locaux et asiatiques.

Les tensions commerciales persistantes et certaines politiques protectionnistes ont également freiné les flux. Enfin, la vigueur du dollar et les coûts logistiques ont réduit la compétitivité des exportations allemandes vers le marché américain.

Avec un volume de 209,1 milliards d'euros, les Pays-Bas restent un partenaire important. Leur rôle est particulier : une grande partie des échanges passe par le port de Rotterdam, véritable hub logistique européen. Les Pays-Bas servent ainsi de plateforme de redistribution pour les marchandises allemandes et internationales, renforçant leur place dans le commerce extérieur de l'Allemagne. Ces chiffres confirment la centralité des grands partenaires économiques dans le commerce extérieur allemand et montrent les recompositions en cours au sein des échanges internationaux. La Chine consolide sa position en Europe, tandis que les États-Unis voient leur influence relative diminuer. Pour l'Allemagne,

cette évolution pose des défis stratégiques. La dépendance croissante vis-à-vis des importations chinoises soulève des interrogations sur la sécurité des approvisionnements, notamment dans les secteurs sensibles comme l'électronique ou les batteries. En parallèle, l'accès au marché chinois reste une opportunité majeure pour les exportateurs allemands, en particulier dans l'automobile et les technologies industrielles. Les experts estiment que cette tendance pourrait se renforcer dans les années à venir. La transition énergétique et la numérisation favorisent les importations de composants chinois, tandis que la demande chinoise pour des produits allemands de qualité reste soutenue. Les incertitudes demeurent : la politique commerciale européenne vis-à-vis de Pékin, les tensions géopolitiques et les débats sur la diversification des partenaires pourraient influencer l'évolution future.

R.T

SÉCURITÉ ET COMMERCE

LA TOMATE OUEST-AFRICAINE À L'ÉPREUVE

Par Nawal Bordji

Au Ghana, la tomate occupe une place centrale dans l'assiette des familles. Ce pays d'Afrique de l'Ouest, incapable de couvrir ses propres besoins, dépend largement de son voisin du nord, le Burkina Faso, pour satisfaire la demande intérieure. Mais cet équilibre commercial a été brutalement rompu.

Depuis le mardi 17 février, les autorités ghanéennes ont décidé de stopper temporairement les importations de tomates en provenance du Burkina Faso. Cette mesure fait suite à un incident grave survenu dans la localité de Titao, située dans le nord du pays sahélien, une région régulièrement secouée par des violences djihadistes. L'Association nationale des commerçants et transporteurs de tomates du Ghana, en lien avec le ministère des Affaires étrangères, a fait état d'une attaque terroriste qui a visé un groupe d'acheteurs ghanéens le samedi 14 février. Sur les dix-huit professionnels qui s'étaient rendus au Burkina pour s'approvisionner, trois ont été blessés. L'information, rapportée par l'agence Bloomberg, n'a pas manqué de faire réagir dans les deux pays.

Aucune indication n'a été donnée quant à la durée de cette suspension. En revanche, ses effets se font déjà sentir sur le terrain, notamment sur les étals des marchés. Le célèbre marché d'Agbogbloshie, à Accra, la capitale, en est le parfait exemple. Le prix d'un panier de tomates fraîches vendu en gros a grimpé en flèche. Alors qu'il se négociait aux alentours de 3 000 cedis (environ 273 dollars) avant l'attentat, il atteignait 4 000 cedis (364 dollars) dès le mercredi suivant.

Une hausse soudaine qui pénalise directement les consommateurs. Cette décision porte un coup sévère à une filière régionale pourtant florissante. Jusqu'à présent, les échanges de tomates entre le Ghana et le Burkina Faso se distinguaient par leur vigueur. Dans ce pays anglophone, le fruit représente près de 40 % des dépenses des ménages consacrées aux fruits et légumes. Selon les chiffres de l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI), la demande annuelle officielle atteint les 800 000 tonnes. Cette forte consommation est principalement portée par les grandes agglomérations comme Kumasi, Accra ou encore Takoradi.

Face à cette demande soutenue, la production locale ghanéenne montre ses limites. Les rendements sont insuffisants, et la filière peine à rester compétitive. Le Burkina Faso, en revanche, bénéficie de meilleurs rendements et d'une production plus stable, ce qui lui permet d'exporter massivement vers son voisin du sud. Les travaux de recherche du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO), une instance liée à l'OCDE, confirment cette dépendance. Ils révèlent que, durant la saison creuse, jusqu'à 90 % des tomates vendues à Tamale, dans le nord du Ghana, proviennent du Burkina Faso.

Les experts du CSAO mettent en garde contre les conséquences d'une interruption du commerce régional. Selon eux, sans ces flux transfrontaliers, la saisonnalité et les éventuels chocs de production auraient des répercussions directes sur la disponibilité des aliments, la diversité de l'alimentation et l'évolution des prix. Les chiffres officiels peinent d'ailleurs à refléter l'ampleur réelle de ces échanges. L'Observatoire pour la

complexité économique estime que le Ghana a importé pour 22,2 millions de dollars de tomates burkinabè en 2024. Mais cette donnée est très probablement sous-estimée.

Le CSAO pointe en effet du doigt une "sous-déclaration massive" qui touche la filière tomate, comme d'autres chaînes de valeur régionales. Si les statistiques combinées, incluant le commerce officiel et non officiel, faisaient état d'environ 1 700 tonnes de tomates importées par le Ghana en 2022, la réalité serait tout autre. En se basant sur les données fournies par l'Association nationale des commerçants et transporteurs de tomates, les importations réelles avoisineraient plutôt les 100 000 tonnes. Cela représenterait, à l'échelle du seul marché ghanéen, une valeur de 196 millions de dollars pour 2022. Un montant colossal, six fois supérieur à la valeur totale des importations intrarégionales de tomates pour l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest telle que rapportée par les statistiques officielles. Cette suspension des importations intervient par ailleurs dans un contexte politique particulier. Le gouvernement ghanéen affiche depuis peu la volonté ferme de réduire la dépendance du pays aux achats extérieurs. John Dumelo, le vice-ministre de l'Alimentation et de l'Agriculture, a ainsi fixé un objectif ambitieux. Le mercredi 18 février, il a annoncé vouloir porter la production nationale de tomates à un niveau compris entre 200 000 et 300 000 tonnes d'ici deux à trois ans, en mettant l'accent sur la culture durant la saison sèche. Un défi de taille, alors que la filière locale doit encore composer avec des défis structurels et que la sécurité dans la région reste une préoccupation majeure.

N.B

CONSEIL DE SÉCURITÉ

NOUVEL EXAMEN DE LA SITUATION CENTRAFRICAINE À NEW YORK

Les membres du Conseil de sécurité des Nations Unies vont se pencher ce lundi sur les évolutions en République centrafricaine, au cours d'une réunion publique suivie de discussions fermées. L'ordre du jour portera sur les derniers développements dans ce pays.

Par Karim-Akli Daoudi

Valentine Rugwabiza, qui dirige à la fois la Mission onusienne (MINUSCA) et représente le Secrétaire général dans le pays, doit intervenir à distance. Son exposé s'appuiera sur le rapport couvrant la période écoulée depuis octobre 2025, document transmis aux diplomates le 13 février. Cette session est la première consacrée à la RCA après le double scrutin général du 28 décembre 2025.

La haute responsable devrait détailler l'appui fourni par la MINUSCA pour la bonne tenue de ces élections, conformément à ses attributions. Cela inclut l'acheminement du matériel électoral sur l'ensemble du territoire, des initiatives pédagogiques destinées aux votants, ainsi qu'une coopération sécuritaire avec l'armée et la po-



lice nationales.

Il sera également question des actions menées par la mission pour consolider les mécanismes nationaux de défense des droits humains. La situation financière de l'opération onusienne, qui contraind à une gestion rigoureuse des ressources au profit des activités prioritaires, devrait aussi être abordée par Mme Rugwabiza.

Les représentants des États membres pourraient saluer la tenue des élections, constater la reconduction de Faustin-Archange Touadéra à la tête de l'État, et exhorter les acteurs concernés à privilégier le dialogue pour régler les éventuels contentieux post-électoraux. L'accent sera probablement mis sur l'avancement de l'entente politique signée en 2019 pour la réconciliation nationale.

KAD

IL EST MORT LORS DE SA GARDE-À-VUE DANS UN COMMISSARIAT PARISIEN

MARCHE À PARIS POUR LA VÉRITÉ SUR LE DÉCÈS D'EL HACEN DIARRA

Environ 1 200 manifestants, d'après les sources policières relayées par la presse, ont défilé avant-hier dans les rues de la capitale française. Ce rassemblement visait à exiger que toute la lumière soit faite sur la disparition d'un ressortissant mauritanien, survenue il y a plus d'un mois au sein d'un poste de police parisien. En tête de cortège, une large banderole réclamait « justice et vérité pour El Hacen Diarra », que les participants considèrent comme victime d'un homicide policier.

Moussa Diarra, cousin du défunt, a affirmé au début de la marche que l'objectif était d'obtenir des comptes précis et de dénoncer l'acte des fonctionnaires ayant causé la mort de son

proche. Le drame s'est produit lors de la nuit du 15 au 16 janvier. L'homme de 35 ans a succombé durant sa période de garde à vue, peu après son interpellation devant son foyer de travailleurs. Des images filmées par un riverain montrent deux agents lors de l'arrestation, dont l'un assénant des coups de poing à la victime alors qu'elle était immobilisée au sol.

Face à la gravité des faits, le parquet de Paris a lancé, cinq jours après l'incident, une instruction judiciaire pour violences volontaires ayant entraîné le décès par des agents dépositaires de l'autorité publique. Parallèlement, la défense de la famille a déposé lundi une plainte supplémentaire pour « destruction de

preuves ». L'avocat critique vivement l'inexistence d'enregistrements issus des caméras-piétons. Le parquet a justifié cette absence par des batteries déchargées, une explication confirmée par un officier mais jugée suspecte par les proches.

Cette manifestation n'est pas la première depuis le drame. Un hommage avait déjà été rendu à la victime le 18 janvier, suivi d'une imposante marche populaire le 25 janvier dernier. La pression associative et familiale reste constante pour que les responsabilités soient établies dans cette affaire sensible.

KAD

ESPAGNE/SAHARA OCCIDENTAL

LA 29^E CONFÉRENCE DES INTERGROUPES PARLEMENTAIRES FAVORABLE À L'AUTODÉTERMINATION

La 29ème Conférence des intergroupes parlementaires "Paix et liberté pour le peuple du Sahara occidental", tenue samedi au siège du Parlement de Navarre, à Pampelune, a réaffirmé son soutien à l'exercice par le peuple sahraoui de son droit à l'autodétermination, soulignant que le Sahara occidental est "un territoire non autonome soumis au droit international".

La déclaration adoptée à la fin des travaux, une prise de position politique qui rassemble les représentants des parlements régionaux de l'Etat espagnol pour défendre le droit du peuple sahraoui à décider de son avenir, soutient que le Maroc n'a jamais exercé de souveraineté sur ce territoire et réitère sa reconnaissance du Front Polisario comme seul et légitime représentant du peuple sahraoui.

Le texte se démarque explicitement de la position adoptée par le gouvernement espagnol concernant le Sahara occidental et réaffirme que le territoire demeure un territoire non autonome en attendant sa décolonisation.

Au niveau international, les représentants des parlements espagnols régionaux exigent que le processus politique se dé-

roule dans le cadre des Nations unies et conformément au droit international, en soulignant que "la résolution 2797 du Conseil de sécurité constitue le point de référence actuel".

"Afin de soutenir le processus politique en cours, sous l'égide de l'ONU, visant à parvenir à une solution juste, durable et mutuellement acceptable qui garantisse le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui, il est demandé instamment au Conseil des droits de l'homme des Nations unies à Genève de nommer un rapporteur spécial pour le Sahara occidental", ont-ils plaidé.

Ils appellent également à l'élargissement du mandat de la MINURSO afin d'y inclure la surveillance des droits humains et dénoncent la situation des prisonniers politiques sahraouis, notamment ceux du groupe de Gdeim Izik, exigeant leur "libération immédiate".

"Nous soulignons l'importance des missions parlementaires pour observer la situation des droits de l'homme de la population civile sahraouie dans les territoires occupés du Sahara occidental, notamment en ce qui concerne les droits à l'expression, à la réunion, à l'asso-

ciation et à la manifestation", ont-ils ajouté.

La Déclaration rejette également la signature de nouveaux accords commerciaux entre l'Union européenne et le Maroc incluant des ressources du Sahara occidental sans le consentement du peuple sahraoui, rappelant la jurisprudence de la Cour de justice de l'Union européenne.

Les représentants des parlements espagnols régionaux s'engagent, à ce titre, à continuer de dénoncer le pillage illégal des ressources naturelles du Sahara occidental par le Maroc et exiger que les entreprises opérant sur le territoire respectent le droit international et, en définitive, les droits légitimes du peuple du Sahara occidental. Ils exhortent, dans ce contexte, les acteurs économiques et politiques à engager des négociations directes avec le Front Polisario. Ils appellent, par ailleurs, au renforcement de la coopération institutionnelle et humanitaire, au soutien politique du Front Polisario et à une meilleure sensibilisation du public au conflit dans les médias et sur les réseaux sociaux.

RI

SOUDAN

NEUF MORTS DANS L'EXPLOSION D'UNE MINE POSÉE PAR LES FSR DANS LE CENTRE DU PAYS

Neuf personnes, dont trois enfants, circulant à bord d'un tuk-tuk, ont été tuées dimanche dans l'explosion d'une mine anti-char, posée par les Forces de soutien rapide (FSR) sur une route du Kordofan-Sud, dans le centre du Soudan, ont rapporté des médias locaux, citant une source médicale et un témoin.

"Neuf personnes, dont trois enfants, ont été tuées à la suite de l'explosion d'une mine terrestre, posée par les FSR, alors qu'elles se trouvaient à bord d'un tuk-tuk", a déclaré une source médicale de l'hôpital d'Al-Abbasiya.

Le véhicule a été réduit à "une carcasse métallique", a raconté, de son côté, Abdelbagi Issa, un témoin oculaire. "Nous marchions derrière le tuk-tuk sur la route du marché lorsque nous avons entendu le bruit d'une explosion, les gens sont tombés et le tuk-tuk a été détruit", a-t-il confié, dans des déclarations de presse. Le conflit opposant l'armée régulière aux FSR, depuis avril 2023, a fait plusieurs dizaines de milliers de morts et déraciné plus de 11 millions de personnes, provoquant ce que l'ONU qualifie de "pire crise humanitaire au monde."

RI

AUTONOMIE DES AGENTS IA

LA RÉVOLUTION QUI BOULEVERSERA L'ÉCONOMIE MONDIALE

L'essor des agents d'intelligence artificielle autonomes marque un tournant majeur pour l'économie numérique. Capables d'exécuter des tâches complexes sans intervention humaine, ces technologies suscitent autant d'espoirs que d'inquiétudes. Entre prouesses technologiques dignes de la science-fiction et menaces existentielles pour des secteurs entiers, investisseurs et industriels s'interrogent sur les gagnants et les perdants de cette révolution en marche.

Par Yakout Abina

L'ascension fulgurante des agents d'intelligence artificielle, capables d'exécuter des tâches en totale autonomie, bouscule l'univers technologique et secoue les marchés financiers. Entre promesses de gains colossaux et craintes de bouleversements, investisseurs et industriels s'efforcent déjà de distinguer les futurs vainqueurs des perdants de cette nouvelle économie.

« Nous sommes à un point d'inflexion », analyse Shay Boloor, du cabinet de conseil Futurum Group. Selon lui, le lancement début février des nouveaux modèles d'intelligence artificielle d'OpenAI et d'Anthropic marque un tournant décisif pour l'industrie.

Le temps du "chat" est déjà révolu. Si 2023 fut l'année de la conversation avec la machine, 2026 marque l'avènement des agents autonomes. Ce ne sont plus de simples oracles répondant à nos questions, mais des exécutants proactifs. Ces nouveaux assistants sont susceptibles de piloter seuls des projets complexes. Capables d'écrire des milliers de lignes de programmation, ils les testent, les corrigent et déploient une application fonctionnelle sans intervention hu-



maine.

Rapidité, sécurité et précision : cette autonomie dépasse désormais le simple univers des lignes de code et s'infiltre dans tous les secteurs de la société, portée par des avancées technologiques qui, il y a à peine dix-huit mois, semblaient encore relever de la science-fiction.

Elle redéfinit la notion même de performance. Capable de travailler sans relâche, elle accélère l'exécution des tâches et garantit des résultats en un temps record. Dans les usines, son déploiement réduit drastiquement les accidents de travail en prenant en charge les opérations les plus risquées. Mais ses applications dépassent largement le cadre industriel : analyse de volcans actifs, missions techniques dans l'espace ou interventions dans des environnements extrêmes deviennent envisageables sans mettre en péril des vies humaines. Certes, la mise en

place de ces technologies exige des investissements conséquents, mais leur rentabilité s'impose rapidement grâce à une efficacité accrue et à une moindre mobilisation de personnel. Dans le domaine de la recherche, l'IA se distingue par sa précision et sa résistance à la fatigue, surpassant les limites humaines. Déjà présente dans les blocs opératoires, où des robots assistent les chirurgiens dans des gestes d'une minutie extrême, elle détecte des anomalies invisibles à l'œil humain sur des images médicales et accélère la recherche de nouveaux traitements.

Cependant, le passage de l'IA "conversationnelle" à l'IA "exécutante" offre aux acteurs malveillants un levier de puissance inédit. Le danger ne réside plus seulement dans la génération de faux contenus, mais dans une autre menace d'un nouveau genre.

De nombreuses organisations se penchent quotidiennement sur l'éthique de l'intelligence artificielle. Que peut-on décemment soumettre à sa présence sans dépasser les limites de ce qui est acceptable ?

Pour commencer, l'utilisation de l'intelligence artificielle présente un risque de transition d'humains à robots dans le monde professionnel. Dans certains secteurs, les effectifs humains ont d'ores et déjà été réduits face à l'apparition de robots. De nombreux investisseurs ont vu instantanément dans ce nouveau paradigme une menace existentielle pour les éditeurs de logiciels, en particulier ceux destinés aux entreprises, à la merci d'une armée de bots programmeurs.

De plus, le recours aux systèmes de reconnaissance soulève de nombreuses questions. Si l'IA est capable de reconnaître votre visage ou vos empreintes, jusqu'où pourrait-on l'utiliser contre vous ? Les spécialistes ont généralement la même conclusion : l'IA ne peut exister qu'avec un encadrement humain strict.

Jusqu'ici, une campagne de manipulation ou de phishing nécessitait une intervention humaine pour adapter les messages. Avec les agents autonomes, la manipulation devient personnalisée et massive.

Contrairement aux virus classiques, l'agent IA peut tester des milliers de variantes de son propre code pour contourner les antivirus. S'il échoue, il analyse l'échec, se reprogramme et réessaie en quelques secondes. Plus inquiétant encore : l'IA est désormais capable d'identifier des failles de sécurité encore inconnues des humains et de les exploiter avant même qu'un correctif puisse être imaginé. Une puissance qui, entre de mauvaises mains, pourrait se transformer en une arme numérique redoutable qui expose nos sociétés à des risques inédits.

Y.A

UN NOUVEL ESPACE AU SERVICE DE L'INNOVATION UNIVERSITAIRE L'UNIVERSITÉ DE SIDI BEL-ABBÈS INAUGURE UN FAB LAB

L'Université Djillali Liabès de Sidi Bel-Abbès a officialisé l'ouverture de son « Laboratoire de fabrication » (Fab Lab) destiné aux étudiants et aux chercheurs, dans une dynamique stratégique illustrant la volonté de l'État de renforcer l'ouverture de l'université sur son environnement économique et d'ancrer la culture de l'innovation et de l'entrepreneuriat, a indiqué, dimanche, la cellule de communication de l'établissement.

La même source a expliqué que cette démarche s'inscrit dans le cadre de l'accompagnement des étudiants, en particulier ceux concernés par l'arrêté ministériel 1275 et son complément 008, afin de leur permettre de concrétiser leurs idées et projets académiques sous forme de prototypes et de produits industriels commercialisables. Elle ambitionne de leur offrir un cadre technologique intégré favorisant le prototypage rapide et le développement local des innovations, contribuant ainsi à la limitation des importations et au renforcement de la dynamique de l'économie nationale fondée sur le savoir. Dans ce contexte, le recteur de l'université, le professeur Bouziani Merahi, a souligné que l'établissement mobilise l'ensemble de ses ressources humaines et matérielles pour soutenir « l'étudiant entrepreneur », précisant que le « Fab Lab » représente un levier essentiel dans la mise en œuvre

concrète de la vision de l'université, axée sur la réalisation de projets innovants à vocation économique, ajoute la même source. Le laboratoire repose sur l'exploitation de technologies de pointe, telles que la numérisation en trois dimensions, l'ingénierie inverse et l'impression 3D, offrant la possibilité de reconfigurer et d'optimiser des pièces industrielles, tout en produisant des prototypes de haute précision à moindre coût.

Il met également à disposition un espace opérationnel pour expérimenter des idées et élaborer des solutions techniques, dans une approche appliquée destinée à renforcer les compétences des étudiants et à stimuler leur potentiel créatif.

Dans ce cadre, les étudiants profitent d'un encadrement technique direct assuré par le Dr Larbi Nehari, garantissant le respect des normes industrielles en vigueur et la maturation de projets susceptibles d'aboutir à la création de startups ou de micro-unités de production. L'université a ainsi convié l'ensemble des étudiants et porteurs d'idées novatrices à exploiter pleinement cet espace technologique, dans une perspective concrète d'une université productive et innovante, plaçant le savoir et la recherche scientifique au cœur du développement économique national, selon la même source.

S.N.O

CONQUÊTE DE L'ESPACE LA MISSION ARTÉMIS 2 REPORTÉE, LA NASA CONTRAINTE DE REVOIR SON CALENDRIER

La Nasa a de nouveau différé l'envoi d'astronautes autour de la Lune, son directeur ayant annoncé samedi qu'un décollage de la mission Artémis 2 au mois de mars n'était désormais plus envisageable, en raison de dysfonctionnements relevés sur la fusée devant assurer ce vol habité, le premier autour de l'astre lunaire depuis plus d'un demi-siècle.

Déjà repoussée à plusieurs reprises au cours des dernières années, cette mission voit ainsi son lancement une nouvelle fois ajourné et ne pourra avoir lieu avant le 1er avril, au plus tôt.

Ce nouveau contretemps survient pourtant au lendemain d'une déclaration optimiste de l'agence spatiale américaine, qui évoquait encore la possibilité d'un départ dès le 6 mars, à l'issue d'un test grandeur nature considéré, à première vue, comme concluant.

Toutefois, durant la nuit, les équipes d'ingénieurs ont identifié une anomalie affectant la circulation de l'hélium au niveau de l'un des étages du lanceur, a indiqué sur le réseau X le nouveau patron de l'agence, Jared Isaacman.

Artémis 2 doit constituer le premier vol habité autour de la Lune depuis l'interruption du programme lunaire américain en 1972, qui avait permis aux seuls humains ayant jamais marché sur la surface lunaire d'y parvenir. L'équipage sera composé de trois astronautes américains et, pour la première fois, d'un Canadien.

Lors de cette mission d'essai, l'équipage réalisera une orbite complète autour du satellite naturel de la Terre sans y effectuer d'alunissage, avant de procéder à la vérification des équipements nécessaires à la préparation de la mission suivante, Artémis 3, censée incarner le retour des Américains sur le sol lunaire et porter l'ambition d'y installer une présence durable.

À ce stade, la Nasa dispose de six fenêtres de lancement potentielles en avril et pourrait annoncer d'autres créneaux pour les mois à venir.

S.N.O

INONDATIONS SAVOIR GÉRER EN LIMITANT LES DÉGÂTS

Un projet de correction torrentielle sera lancé en mars prochain dans la commune d'Ouled Driss, wilaya de Souk Ahras. Inscrit au programme d'investissements publics de l'État, il vise à protéger les terres agricoles de l'érosion et à préserver les ressources en eau. La Conservation des forêts prévoit des travaux structurants pour préserver l'environnement et soutenir le développement local.

Par Chaimaa Sadou

La conservation des forêts de Souk Ahras a confirmé, samedi, le démarrage imminent d'un projet de correction torrentielle dans la commune d'Ouled Driss. Selon Omar Mezdaout, chef du service de gestion des ressources, des études et des programmes, les travaux débiteront courant mars 2026.

Ce projet, financé à hauteur de 9 millions de dinars, s'inscrit dans le cadre du programme d'investissements publics de l'État. Il prévoit la construction de petits barrages et de



gabions d'un volume total de 1.000 m³ le long des cours d'eau et des versants. L'objectif est de ralentir les écoulements, retenir les matériaux

(roches, débris, sédiments) et réduire l'impact des torrents sur les terres agricoles. Ce projet apportera plusieurs avantages concrets: pro-

tection des sols contre l'érosion, limitation des sédiments qui s'écoulent vers le barrage d'Oued Djedra, préservation des ressources hydriques et amélioration de la qualité de l'environnement. Pour les habitants et les agriculteurs de la région, ce projet représente un facteur de sécurisation et un appui au développement durable.

La conservation des forêts souligne que ces travaux s'inscrivent dans une stratégie nationale de lutte contre la dégradation des terres et de valorisation des ressources naturelles. Une information confirmée par les services officiels, qui garantissent la fiabilité des données annoncées.

Le projet de correction torrentielle d'Ouled Driss illustre l'engagement de l'État en faveur de la protection de l'environnement et du développement agricole. Ce projet, en conjuguant aménagements techniques et préservation des ressources, s'inscrit dans une dynamique durable de gestion des forêts et des torrents dans la région de Souk Ahras.

C.S

PLUIES ET PRODUITS CHIMIQUES LIQUIDES QUELS RISQUES LES TERRES AGRICOLES?

Lorsque des produits chimiques liquides se mêlent aux eaux de pluie, d'irrigation ou de ruissellement, les terres agricoles subissent des dégâts profonds et parfois irréversibles. Ce phénomène, observé dans de nombreuses régions du monde, constitue aujourd'hui un enjeu majeur pour la sécurité alimentaire et la protection de l'environnement.

Les premières victimes sont les sols eux-mêmes. Les substances chimiques — engrais en excès, pesticides, hydrocarbures, rejets industriels ou domestiques — pénètrent dans les couches superficielles puis s'infiltrent dans les horizons plus profonds. Cette intrusion altère la structure du sol et élimine une partie des micro-organismes essentiels à sa fertilité et perturbe l'équilibre biologique indispensable à la croissance des cultures.

La fertilité naturelle diminue progressivement.

Les terres deviennent plus compactes, moins perméables et plus sensibles à l'érosion. Les rendements agricoles peuvent chuter, obligeant les exploitants à recourir à davantage d'intrants chimiques, ce qui alimente un cercle vicieux de la dégradation.

L'infiltration de ces produits affecte également les nappes phréatiques. En atteignant les réserves souterraines, les polluants compromettent la qualité de l'eau destinée à l'irrigation et parfois à la consommation humaine. Dans certaines régions, la contamination par les nitrates ou les métaux lourds a déjà entraîné des restrictions d'usage et des coûts élevés de traitement.

Les écosystèmes environnants ne sont pas épargnés. Les cours d'eau et les retenues hydriques reçoivent ces substances transportées par les écoulements. Cette pollution peut provoquer la

prolifération d'algues, l'appauvrissement en oxygène et la disparition d'espèces aquatiques. L'impact dépasse alors le cadre agricole et touche l'ensemble de la biodiversité locale.

À long terme, l'accumulation de polluants dans les sols peut rendre certaines parcelles impropres à la culture. La restauration est longue, coûteuse, et nécessite des techniques spécialisées. Pour de nombreux agriculteurs, ces pertes représentent un risque économique majeur.

Face à ces menaces, la gestion durable de l'eau, le contrôle des rejets chimiques et l'adoption de pratiques agricoles raisonnées apparaissent essentiels. Préserver la qualité des sols ne relève pas seulement de la protection de l'environnement, mais aussi de la stabilité alimentaire et sociale à l'échelle mondiale.

C.S

ZONES HUMIDES DE RELIZANE RECENSEMENT DE PRÈS DE 3.300 OISEAUX MIGRATEURS DANS LES ZONES HUMIDES

Pas moins de 3.290 oiseaux migrateurs appartenant à 24 espèces ont été recensés au niveau des zones humides de la wilaya de Relizane, a indiqué, dimanche, la Conservation des forêts de la wilaya.

Le chef du service de protection de la flore et de la faune, Yacine Boulénouar, a souligné que ce chiffre a été relevé lors du recensement hivernal annuel des oiseaux migrateurs, organisé chaque mois de janvier par des spécialistes en ornithologie à travers les barrages et les étendues d'eau de la wilaya.

La Conservation des forêts a signalé une hausse du nombre d'oiseaux migrateurs, cette année, par rapport à 2025, où 2.111 oiseaux avaient été recensés. Cette augmentation s'explique, notamment, par des conditions favorables à la migration et par le niveau élevé des eaux des barrages de Gargar et Sâada, ainsi que dans d'autres plans d'eau, offrant un habitat propice durant cette période.

La répartition des oiseaux observés est la suivante: 978 oiseaux au barrage de Gargar (Oued Rhiou) , 1.046 oiseaux à la Sebkha Benziâne, 894 oiseaux à la Daya d'Oued El Djemâa, 357 oiseaux au barrage de Sâada (Sidi M'hamed Benali), 15 oiseaux au Barrage de Merdja Sidi Abed.

Parmi les espèces les plus présentes recensées par l'équipe spécialisée, figurent le flamant rose, le canard colvert, la foulque macroule, le grèbe, la spatule blanche, le tadorne, la grande aigrette et la mouette à tête noire, entre autres.

M. Boulénouar a souligné que ce recensement contribuera à enrichir la base de données et le suivi assurés par la Conservation des forêts concernant les zones humides, à mieux connaître les effectifs d'oiseaux d'eau et leur lien avec les conditions climatiques propres à chaque site, ainsi qu'à étudier les moyens de protection de ces espèces.

R.Env

TOURISME

PLUS DE 50 MILLIONS DE DA POUR L'AMÉNAGEMENT D'UNE PLAGE À BEJAIA

La commune de Souk El Tenine, dans la wilaya de Bejaïa, a bénéficié d'une enveloppe de plus de 50 millions de DA pour l'aménagement de la plage "Lota", a-t-on appris dimanche auprès des services de la wilaya.

Le projet d'aménagement de cette plage qui s'étend sur une distance de 1.200 mètres, est financé sur le budget de la wilaya et s'inscrit dans le cadre des efforts des pouvoirs publics visant à valoriser les ressources naturelles et touristiques dont regorge la région, et à les transformer en espaces attractifs et aménagés répondant aux attentes des citoyens et des visiteurs, a ajouté la même source.

Il s'agit, notamment, de l'aménagement d'espaces, d'infrastructures et de services, au profit des familles et des estivants, afin d'améliorer les conditions d'accueil et la qualité des prestations,

tout en renforçant l'attractivité de la plage en tant que destination touristique de choix.

Lors d'une réunion consacrée au suivi de ce projet, en présence du président de l'Assemblée populaire communale (APC) de Souk El Tenine ainsi que des directeurs des Travaux publics et de l'Agence foncière, le wali de Bejaïa, Kamel Eddine Kerbouche, a insisté sur le respect des délais impartis et la réalisation des travaux conformément aux normes techniques en vigueur.

Il a souligné que cet espace vital "contribuera à impulser une dynamique économique et touristique durable, à travers le soutien au tourisme interne, l'encouragement de l'investissement local et la création de nouvelles opportunités d'activité économique".

A son tour, le président de l'APC de Souk El

Tenine, Bouhired Saïd, a indiqué que les services communaux s'attellent à l'élaboration du cahier des charges en vue du lancement de la première tranche du projet dans les plus brefs délais. Par ailleurs, dans le cadre du soutien au secteur touristique local, une enveloppe de 13 millions de DA a été affectée à la réalisation d'études d'aménagement de neuf (9) plages, notamment celles de "Tiksert" et "Les Falaises" à Melbou, "Carrefour" à Aokas, "Tassift " à Tichy, "Club équestre" à Boukhlifa, "Sidi Ali Lebhar" à Bejaïa, ainsi que trois (3) plages à Beni Ksila, en l'occurrence, Sidi Kerou, Tizouyar et Aghelmim.

A noter que la wilaya de Bejaïa dispose d'importantes ressources touristiques, avec un littoral comptant 46 plages, dont 35 autorisées à la baignade.

R.Env

INONDATIONS EN MALAISIE PLUS DE 4600 PERSONNES ÉVACUÉES À SABAH

La Malaisie a évacué dimanche plus de 4 600 personnes en raison des inondations qui frappent la province orientale de Sabah, alors que la situation météorologique s'est aggravée samedi, a rapporté l'agence de presse officielle Bernama.

Selon le Secrétariat du Comité de gestion des catastrophes de l'Etat, le nombre de sinistrés a atteint 4652 personnes dans l'Etat samedi soir, a précisé Bernama.

Par ailleurs, dans un autre Etat oriental, le Sarawak, 63 personnes ont été évacuées vers un premier centre de secours. De son côté, le Département météorologique malaisien a indiqué mercredi dernier que des conditions humides devraient persister au Sabah et au Sarawak tout au long de la semaine, avec des précipitations attendues dans plusieurs régions après l'arrivée des vents de mousson.

R.Env

VACCINATION CONTRE LA POLIOMYÉLITE UNE CAMPAGNE NATIONALE COURONNÉE DE SUCCÈS

Le ministère de la Santé a annoncé le succès de la campagne nationale de vaccination contre la poliomyélite, tout en appelant à poursuivre la vaccination de routine afin d'assurer une protection durable des enfants contre plusieurs maladies.

Par Hamida Indja

Le ministère de la Santé a salué, dans un communiqué publié samedi, la réussite de la campagne nationale de vaccination contre la poliomyélite, organisée en trois phases. Cette opération a permis d'atteindre un grand nombre d'enfants à travers le pays et de renforcer la prévention contre cette maladie dangereuse. Selon le ministère, les résultats enregistrés sont très positifs, avec des taux de couverture élevés. La première phase a atteint 95 %, la deuxième 96 %, tandis que la troisième phase a enregistré un taux de 94 %, ce qui montre une forte participation et une bonne organisation de la campagne.

Le ministère a également félicité les professionnels de la santé ainsi



que tous les intervenants ayant contribué au succès de cette opération. Il a souligné que ces résultats reflètent un grand esprit de mobilisation et confirment l'importance de la vaccination comme moyen essentiel pour protéger la santé publique. Dans ce contexte, les

autorités sanitaires ont insisté sur la nécessité de maintenir la vaccination de routine des enfants. Cette vaccination régulière permet d'assurer une protection durable contre plusieurs maladies évitables et de préserver les acquis obtenus grâce aux campagnes nationales.

Le ministère a rappelé que la vaccination protège notamment contre la rougeole, la coqueluche, la diphtérie, le tétanos et l'hépatite virale B, ainsi que d'autres maladies pouvant entraîner de graves complications. Elle garantit ainsi une protection continue, conformément au calendrier national de vaccination.

La vaccination de routine joue aussi un rôle important dans la préservation de l'immunité collective et dans le renforcement de la sécurité sanitaire nationale. Le communiqué souligne que, face au retour de certaines maladies dans le monde, la vigilance reste une responsabilité partagée par toute la société.

Enfin, le ministère de la Santé a appelé les parents à respecter les rendez-vous du calendrier vaccinal et à vérifier que leurs enfants ont reçu toutes les doses nécessaires. Il les invite également à se rapprocher des structures de santé les plus proches afin de compléter toute vaccination manquante et de garantir une protection complète.

H.I

COUTUMES DURANT LE RAMADHAN GÉNÉROSITÉ ET PARTAGE PENDANT LE MOIS SACRÉ À GHARDAÏA

À travers les localités de la wilaya de Ghardaïa, de nombreux bénévoles et œuvres caritatives se mobilisent pendant le Ramadan, période de spiritualité, pour incarner concrètement l'entraide et le lien social.

Par Hamida Indja

Parmi ces actions figurent la mise en place de repas de rupture du jeûne ouverts aux voyageurs et aux personnes dans le besoin, des campagnes de circoncision pour les enfants, ainsi que la fourniture d'habits destinés à l'Aïd.

Lakhdar Younsi, responsable de la Direction de l'Action sociale (DASS), a indiqué que 19

structures proposant des repas aux jeûneurs ont été autorisées dans l'ensemble de la wilaya. Ces établissements offrent quotidiennement plus de 3 000 repas, auxquels s'ajoutent des portions préparées pour être emportées.

Le Croissant rouge algérien (CRA) participe également à cet effort en proposant des repas dans son local de la rue Charaallah, au Ksar de Mélika. Entre 150 et 250 repas y sont servis chaque jour, avec une vingtaine de colis livrés

à des foyers vulnérables.

Par ailleurs, le conseil de bienfaisance rattaché aux Affaires religieuses a lancé des opérations dans plusieurs communes, dont Ghardaïa, Guerrara, Bounoura et Daya Ben-Dahoua. De multiples associations et volontaires contribuent par ailleurs à ces démarches de soutien et de fraternité dans toutes les localités de la région.

H.D

LE MOIS SACRÉ À EL BAYADH LE SIGNE DU SPORT ET DE LA PRÉVENTION

La direction de la jeunesse et des sports d'El Bayhad a mis sur pied un vaste éventail d'activités alliant sport, divertissement et apprentissage pour la période du Ramadhan. Kaddour Meziane, le responsable local, a dévoilé les grandes lignes de cette initiative.

Elaboré en synergie avec divers partenaires institutionnels, associations et clubs sportifs, ce dispositif vise à toucher un large public. Son fil conducteur est une campagne de sensibilisation contre les stupéfiants, arborant le slogan "Non à la drogue, oui à la vie", qui se déploie parallèlement aux festivités, comme l'a indiqué la même source à l'APS.

Les amateurs de sports collectifs pourront participer à des tournois de football entre quartiers dans le chef-lieu, ouverts à toutes les générations. Volleyball, basketball, handball et pétanque sont également au rendez-vous, sans oublier des compétitions quotidiennes de disciplines individuelles organisées dans les installations municipales. Cette effervescence gagnera l'ensemble du territoire, y compris la région d'El-Abiodh Sidi Cheikh, sur les

terrains et dans les complexes de proximité.

Parallèlement, l'Office des établissements de jeunes (ODEJ) propose un panel d'activités pour célébrer à la fois le Ramadhan et l'anniversaire de la Fête de la Victoire. Au programme : des challenges créatifs récompensant les meilleurs podcasts historiques, spectacles de chants patriotiques et productions artistiques en lien avec cette commémoration. La mémoire sera aussi à l'honneur avec un concours de récitation de vingt vers du célèbre recueil "La Flamme sacrée" de Moufdi Zakaria.

L'offre culturelle et spirituelle est complétée par des concours de podcasts sur la place des jeunes et des enfants pendant le Ramadhan, des performances de chants religieux (ibtihal) et un challenge de mémorisation des 99 Noms d'Allah. Des épreuves de billard et d'échecs viendront rythmer ce mois, tandis que des ateliers puiseront dans la tradition islamique, en s'intéressant aux enseignements tirés de la vie du Prophète et de ses compagnons.

H.D

BIBLIOTHÈQUE PRINCIPALE DE TINDOUF LIEU CULTE DURANT LE RAMADHAN

Bibliothèque principale de lecture publique "Abou El-Kacem Saâdallah" de Tindouf a élaboré un programme culturel diversifié à l'occasion du mois sacré de Ramadhan, comprenant des conférences, des concours religieux, intellectuels et culturels et autres activités destinées aux différentes tranches d'âge, a-t-on appris auprès de la direction de l'établissement.

Le directeur de la Bibliothèque, Abdelkader Medjnah a indiqué à l'APS que le programme de cette année, élaboré en coordination avec des associations locales, prévoit notamment l'organisation de plusieurs concours, tels que "Le petit lecteur" et "Le petit conférencier", ainsi que le programme "Etoiles scintillantes", visant à découvrir de jeunes talents dans les domaines de l'écriture et du théâtre.

Le programme inclut également l'initiative "Djebilet des langues", à travers laquelle un thème hebdomadaire est proposé et débattu en plusieurs langues, dont l'arabe, l'anglais, le français, l'espagnol et le japonais. Cette initiative a pour objectif d'encourager les enfants et les jeunes à apprendre les langues étrangères et à s'ouvrir aux différentes cultures.

Parmi les activités prévues figurent aussi l'organisation d'un tournoi de wilaya d'échecs et de concours de jeux intellectuels autour de tables de "quiz" destinés aux enfants de moins de dix ans, ainsi qu'un concours de chant religieux en coordination avec l'association " Farah " des personnes atteintes de troubles du spectre autistique.

Un concours intitulé " Le petit muezzin " sera également organisé à la Bibliothèque principale de Tindouf, ainsi qu'à la Bibliothèque de lecture publique Cheikh Tayeb El-Okbi, dans la localité de Hassi Khebi, relevant de la commune d'Oum El-Assel, à 370 km au nord du chef-lieu de wilaya.

Le même responsable a également évoqué la mise en place de programmes médiatiques de sensibilisation, à l'instar du programme " Sauve-moi en une minute", destiné à prévenir les dangers de l'addiction, en plus de l'organisation du "Concours Ramadhan " dans les quartiers et les places publiques de la wilaya de Tindouf, dans le but de rapprocher l'activité culturelle des citoyens.

Dans le cadre de l'animation des soirées du mois sacré, la Maison de la culture Abdelhamid-Mehri de Tindouf a accueilli une soirée religieuse animée par la troupe "El-Istibar", avec la participation de plusieurs mounchid, dont Abou Habib Abderrahmane, Bachir Mohamed Abdallah et Slimane Mezouar.

La cérémonie a également été marquée par le lancement officiel du concours de wilaya de mémorisation du Saint Coran destiné aux catégories des jeunes et des enfants, dans le but de consolider les enseignements de l'Islam et d'encourager les jeunes générations à apprendre le Livre sacré.

A cette occasion, plusieurs mémorisateurs du Coran ont été honorés dans une atmosphère empreinte de spiritualité et de ferveur religieuse, ponctuée de chants religieux et de récitation du Saint Coran.

RS

GYMNASTIQUE/COUPE DU MONDE

KAYLIA NEMOUR REMPORTE LA MÉDAILLE D'ARGENT DANS L'ÉPREUVE DE LA POUTRE

La gymnaste algérienne Kaylia Nemour a remporté une médaille d'argent en Coupe du monde 2026 de gymnastique artistique qui se déroule à Cottbus (Allemagne), après sa deuxième place dans l'agrès de la poutre, dont la finale a été disputée ce dimanche après-midi.



La jeune internationale de 19 ans a obtenu la note de 13.833. Elle avait dominé les qualifications de cet agrès, terminant à la première place avec une note de 14,600, devant la russe Milana Kaiumova (13,866) et l'allemande Marie Quaas (13,400). Aux barres asymétriques, qui représentent sa spécialité de prédilection, la championne olympique en 2024 a réussi un nouveau mouvement qui a été intégré au Code de pointage, sous l'appellation "Nemour 2". Après cette manche allemande, le circuit mondial fera escale successivement à Bakou (Azerbaïdjan), Antalya (Turquie), Le Caire (Egypte) et Osijek (Croatie), pour s'achever finalement à Doha (Qatar), du 14 au 18 avril.

RS

BADMINTON/UGANDA INTERNATIONAL CHALLENGE

MÉDAILLE DE BRONZE POUR LE DUO MAAMERI

La paire algérienne Koceila et Tanina Mammeri a remporté la médaille de bronze aux épreuves de double mixte, dans le cadre de l'Uganda International Challenge de badminton, disputé du 18 au 22 février à Kampala City en Ouganda, a-t-on appris de la Fédération algérienne de badminton (FABa). Le duo brillant Koceila Mammeri et Tanina Mammeri a atteint les demi-finales en double mixte, décrochant ainsi la médaille de bronze après une confrontation intense face à la paire indienne, Ishaan Bhatnagar et Shruti Mishra, confirmant leur statut international et la progression constante de leur niveau technique. En double dames, Linda Mazari et Yasmine Chibah ont vu leur parcours s'arrêter en hui-

tièmes de finale (tour des 16) face à une solide paire indienne. Dans le cadre de la stratégie fédérale visant à promouvoir les jeunes espoirs, plusieurs joueurs U18 ont pris part à la compétition chez les seniors. La paire algérienne Oussama Keddo et Rayane Daoud a impressionné en atteignant les quarts de finale en double messieurs, une performance remarquable pour de jeunes talents dans un tournoi de ce niveau. La paire Chiraz Halimi et Rahma Aya Salem a également livré des prestations honorables, illustrant la montée en puissance du badminton féminin algérien. L'aventure se poursuit avec le lancement, du 23 au 25 février, de l'Uganda Junior International.

Les badistes algériens Keddo, Rayane Daoud Keddo, Chiraz Halimi et Rahma Aya Salem concourront dans leur catégorie d'âge (U18), forts de l'expérience acquise face aux seniors ces derniers jours. Pour rappel, la sélection nationale "Seniors" a été sacrée championne d'Afrique 2026 à Gaborone (Botswana), avec six médailles : trois or et trois bronze. Sur le podium, les Algériens ont devancé l'Afrique du Sud, deuxième avec quatre médailles (2or et 2 argent), au moment où l'Egypte s'est contentée de la troisième place, avec sept médailles (1 or, 2 argent et 4 bronze).

RS

JEUX OLYMPIQUES D'HIVER 2026 : LA CHINOISE EILEEN GU SACRÉE AU SKI HALFPIPE

La skieuse chinoise Eileen Gu a remporté la médaille d'or au halfpipe des Jeux olympiques de Milan Cortina (Italie), après avoir obtenu le meilleur score (94,75 pts), en finale de cette spécialité, disputée dimanche matin, et dans laquelle elle a devancé sa compatriote Fanghui Li (2e / 93 pts) et la Britannique Zoe Atkin (3e / 92,5 pts). Il s'agit de la troisième médaille pour la Chinoise de 22 ans à ces Jeux de Milan Cortina, après l'argent en big air et en slopestyle. Au terme d'une finale à rebondissements, ponctuée par de nombreuses chutes, c'est finalement Gu qui l'a emporté, et elle a été très émue au moment d'apprendre la note de sa dernière concurrente. La jeune chinoise termine ainsi ses deuxièmes JO de la plus belle des manières, avec ce nouveau titre olympique, le troisième de sa jeune carrière. Encore adolescente à Pékin, elle

était devenue la première skieuse acrobatique à remporter trois médailles en une seule édition des Jeux (or en big air et halfpipe, argent en slopestyle). Devenue depuis l'une des athlètes les plus en vue des JO d'hiver, cinquième sportive la mieux payée au monde en 2025 selon Forbes, elle a continué sa razzia en Italie avec deux médailles d'argent supplémentaires et l'or dimanche. Née aux Etats-Unis mais représentant depuis 2019 la Chine, pays de sa mère, Eileen Gu est désormais la skieuse acrobatique la plus décorée de l'histoire des Jeux, tous genres confondus. La finale du halfpipe, était initialement prévue samedi soir, mais les organisateurs ont décidé de la décaler à dimanche matin, en raison d'abondantes chutes de neige sur la région.

RS

FOOT/ LIGUE 1 MOBILIS (CR BELOUIZDAD) L'ENTRAÎNEUR RAMOVIC DEVANT LE CONSEIL DE DISCIPLINE

L'entraîneur allemand du CR Belouizdad, Sead Ramovic, a comparu devant le conseil de discipline, à la suite de faits relevés lors de deux rencontres officielles, a indiqué le club pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football, dimanche dans un communiqué. Le club de Laâquiba précise que cette convocation intervient "en application des dispositions du règlement intérieur", après les incidents enregistrés lors du match face au Singida Big Stars (2-0), disputé au stade du 5-Juillet dans le cadre de la 5e journée de la phase de groupes de la Coupe de la Confédération, ainsi que lors de la rencontre contre la JS Kabylie (0-1), comptant pour la 15e journée du championnat. Le technicien s'est ainsi présenté

devant l'instance disciplinaire afin de fournir "les explications nécessaires concernant les faits constatés", précise la même source. La direction souligne, par ailleurs, que "l'intérêt de l'équipe demeure au-dessus de toute considération", insistant sur "le respect mutuel, la préservation de la dignité de l'ensemble des membres du club et l'attachement strict à la discipline ainsi qu'aux règlements intérieurs, considérés comme des fondements essentiels pour préserver la place du club sur les scènes nationale et continentale." Le communiqué conclut en indiquant que "toute décision sera annoncée en temps opportun, après l'achèvement de l'ensemble des procédures organisationnelles en vigueur".

RS

JO-2026

1,3 MILLION DE BILLETS VENDUS POUR LA QUINZAINE OLYMPIQUE

Quelque 1,3 million de billets pour suivre les épreuves des JO-2026 ont été vendus, soit 88% du total des tickets disponibles, a annoncé dimanche le patron du comité d'organisation Milano Cortina 2026, Andrea Varnier. "Nous avons atteint le chiffre d'1,3 million de billets vendus, un chiffre très élevé, plus élevé que ce que nous avions anticipé", a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse. "Les spectateurs italiens représentent 37% de ces acheteurs, ceux venant de l'étranger 63% avec l'Allemagne en première place avec 15%, suivie des Etats-Unis (14%), puis la Grande-Bretagne, la Suisse, les Pays-Bas, la France et le Canada", a-t-il détaillé. En ce qui concerne les sports, un seul

s'est disputé à guichets fermés, "et c'est assez incroyable", a remarqué M. Varnier: il s'agit du ski-alpinisme qui faisait ses débuts olympiques à Bormio. "Le ski-alpinisme a connu des débuts phénoménaux, dans une atmosphère vraiment incroyable. Il faut aussi rappeler qu'il y avait très peu de sessions (trois épreuves au programme sur deux jours, NDLR), c'est donc plus facile de vendre 100% des billets", a expliqué le dirigeant de Milano Cortina 2026. Parmi les sports les plus populaires se trouvent le patinage de vitesse, très populaire aux Pays-Bas (95% de billets vendus), le short track (95%), le patinage artistique et le hockey sur glace (93% chacun).

RS

CYCLISME /COURSE RÉGIONALE

LE "CHALLENGE RAMADHAN" À PARTIR DU VENDREDI PROCHAIN À ORAN

Une course régionale de cyclisme "Challenge Ramadhan", toutes catégories, aura lieu chaque week-end en nocturne à partir de vendredi prochain sur un circuit fermé dans la commune de Misserghine à Oran, a-t-on appris des organisateurs. Organisée par la Ligue oranaise de cyclisme en collaboration avec la direction de la Jeunesse et des Sports, cette compétition de la petite reine verra la participation de plus de 80 coureurs cyclistes des écoles, benjamins, minimes, cadets, juniors et seniors représentant les wilayas d'Aïn

Temouchent, Sidi Bel-Abbes, Mostaganem et Oran. La compétition débutera le 27 février, avec deux courses destinées aux benjamins et minimes. Les benjamins devront parcourir une distance de 8 kilomètres et les minimes 18 km. Elle sera suivie par la course des écoles et cadets, sur 5 et 25 kilomètres, prévue le vendredi 6 mars, avant de laisser place aux juniors et aux seniors pour animer la dernière course de la semaine, le vendredi 13 mars, sur une distance de 40 kilomètres.

SOUS ALIMENTATION EN AFRIQUE LE POISSON POUR COMPENSER LE MANQUE DE PROTÉINES

Selon les estimations du centre d'études stratégiques de l'Afrique, plus de 167 millions d'africains sont confrontés à une insécurité alimentaire aigue dont plus de 700.000 d'entre eux menacés de famine, un taux en constante augmentation depuis six ans.

Par Malika Azeb

Selon les estimations du Centre d'études stratégiques de l'Afrique, plus de 167 millions d'Africains sont confrontés à une insécurité alimentaire aiguë. Parmi eux, plus de 700 000 personnes sont menacées par la famine, un taux qui ne cesse d'augmenter depuis six ans.

Dans plusieurs pays du continent, une large part de la population souffre de carences nutritionnelles graves. Ces dernières résultent principalement de la pauvreté, aggravée par les changements climatiques, les conflits armés et une production agricole insuffisante, incapable de répondre aux besoins croissants des habitants.

Le déficit en protéines animales constitue l'un des principaux freins à l'amélioration de la sécurité alimentaire en Afrique. Les ressources animales du continent ne représentent en effet que 4 % de la production mondiale. Pour pallier ce manque, les pays africains doivent explorer d'autres sources de protéines, notamment l'élevage halieutique, un domaine encore sous-exploité dans les stratégies de réduction des carences nutritionnelles.

D'après l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'apport quotidien moyen en protéines s'élève à seulement 65 grammes par personne en Afrique, contre 91 grammes au niveau mondial. Cela représente un déficit annuel estimé à 13,6 millions de tonnes.

Le rapport "Investing in Blue Foods: Innovation and Partnership for Impact", publié le 19 janvier 2026 par le Forum économique mondial (WEF), propose de faire des aliments bleus — poissons, plantes aquatiques — un pilier central de la sécurité alimentaire mondiale. Selon ses auteurs, cette orientation pourrait combler une part significative du déficit actuel.

Pour renforcer la production halieutique, le rapport préconise une transition de la pêche traditionnelle vers un système aquacole moderne, fondé sur l'innovation, la durabilité et la rentabilité économique. En Afrique, où la production halieutique est estimée à 13,1 millions de tonnes par an, son doublement à 26,2 millions de tonnes permettrait d'ajouter environ 3,3 millions de tonnes de protéines aux systèmes alimentaires du continent. Une telle évolution pourrait générer 17 milliards de dollars supplémentaires de PIB et créer trois millions d'emplois durables d'ici à



2030. Cette augmentation réduirait d'environ 25 % l'insuffisance protéique globale des pays africains. Le rapport souligne en outre le potentiel majeur du secteur de la pêche pour améliorer la nutrition : "Chaque 100 grammes de produits halieutiques apportent en moyenne 25 grammes de protéines, soit un ratio supérieur à celui de plusieurs sources animales classiques." L'aquaculture apparaît ainsi comme une solution stratégique pour combler le déficit en protéines, d'autant que le poisson est souvent la source de protéines animales la plus accessible financièrement sur le continent. Une analyse des prix alimentaires publiée en 2017 par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) confirme l'existence d'une hiérarchie nette des prix en Afrique de l'Ouest : les produits laitiers, les graisses et les huiles sont systématiquement les plus chers, tandis que le poisson, les céréales, les fruits et légumes figurent parmi les aliments les moins coûteux.

Cependant, bien que le doublement de la production halieutique puisse réduire sensiblement le déficit protéique, le secteur peine à décoller en Afrique. Pourtant, le continent dispose d'un potentiel considérable avec ses lacs, ses côtes et ses fleuves. Mais il subit aussi de fortes pressions : pollution des eaux continentales, surpêche, pratiques de pêche illégales, non déclarées et non réglementées (INN), et changements

climatiques. Résultat : l'Afrique ne représente que 2 % de la production aquacole mondiale. En 2023, la production aquacole totale du continent était évaluée par la FAO à 2,3 millions de tonnes. Mais près de 66 % de ce volume est concentré en Egypte. Le Nigeria, deuxième producteur, ne pèse que 11 % du total. Cette forte disparité illustre la faiblesse de l'industrie aquacole africaine. Les causes de ce retard sont connues et largement documentées.

Le Forum économique mondial relève plusieurs difficultés structurelles. L'accès limité aux intrants constitue un frein majeur : l'approvisionnement en aliments pour poissons rend les coûts de production aquacole de 10 à 20 % plus élevés que la moyenne mondiale. Le développement du secteur se heurte également au coût élevé des alevins de qualité et des aliments performants. Selon le rapport, "l'alimentation représente 70 à 80 % du coût total, contre environ 60 % au niveau mondial. Ces coûts élevés s'expliquent par une forte dépendance aux aliments conventionnels, souvent importés, composés de tourteau de soja — par ailleurs essentiel à l'alimentation humaine — et de farine de poisson issue de la pêche sauvage."

Autre obstacle : l'utilisation fréquente, par les aquaculteurs, d'alevins de mauvaise qualité, issus de reproductions locales ou de prélèvements en milieu sauvage. Ces alevins produisent des poissons de taille

inférieure à ceux issus de souches améliorées. Le manque d'infrastructures adaptées freine également la production. L'insuffisance de chaînes du froid, de moyens de transport adaptés aux produits aquatiques fragiles et de systèmes de gestion des maladies réduit considérablement les rendements. Le WEF estime que l'Afrique perd un tiers de sa production d'aliments bleus avant même qu'elle n'atteigne les consommateurs. En ce qui concerne les maladies, c'est l'absence de systèmes performants de biosécurité et de gestion sanitaire qui est mise en cause. À l'échelle mondiale, les pertes liées aux maladies aquacoles coûtent environ six milliards de dollars par an. En Afrique, le manque de capacités de diagnostic et de systèmes de semences certifiés aggrave encore leur impact. Pour sortir de cette impasse, le WEF estime que l'amélioration des procédés de transformation pourrait renforcer l'offre en protéines sans accroître la pression sur les stocks halieutiques. "Jusqu'à 50 % du poisson transformé est actuellement perdu, alors que les têtes, arêtes et peaux, souvent écartées, comptent parmi les parties les plus riches en nutriments. Leur valorisation sous forme de farines, d'aliments fonctionnels ou d'ingrédients nutritionnels pourrait accroître significativement la disponibilité en protéines, sans pression supplémentaire sur les ressources halieutiques."

M.A

"L'ORNEMENTATION ET L'ART DES HOUROUFIAT" THÈME D'UNE EXPOSITION COLLECTIVE AU MAMO

Le Musée public national d'art moderne et contemporain d'Oran (MaMo) abrite une exposition artistique collective intitulée "L'ornementation et l'art des houroufiat", réalisée par quatre artistes. L'exposition, inaugurée samedi soir, comprend plus de 30 œuvres réalisées par le grand calligraphe Kour Noureddine, ainsi que par les artistes M'hamed Halima Salem, Berezug Lakhdar et Oussama-Mohamed Fawzi Kour, qui ont présenté de nouvelles expériences artistiques marquées par l'esthétique de l'ornementation animée par l'esprit de la graphie arabe.

L'artiste Kour Noureddine présente près de 20 œuvres relevant de l'art des houroufiat, dont la plupart sont récentes. Elles reposent principalement sur des nuances de gris coloré

afin de mettre en valeur la beauté de cette teinte dans cet art patrimonial, capable de s'adapter à toutes les gammes chromatiques, tout en combinant couleurs froides et chaudes dans un style caractérisé par l'équilibre et l'harmonie dans la conception et la composition du texte, a-t-il indiqué. De son côté, l'artiste Berezug Lakhdar expose cinq œuvres, mêlant des réalisations classiques de calligraphie arabe et des créations en houroufiat. L'une d'elles repose sur une technique tridimensionnelle dans le tracé de la lettre arabe, en utilisant l'écriture Thuluth, a-t-il déclaré.

Pour sa part, M'hamed Halima Salem présente aux amateurs d'arts visuels sa nouvelle expérience dans l'art de l'ornementation. Les murs de la salle du musée "MaMo" sont ainsi

décorés de huit œuvres combinant l'ornementation islamique et la lettre arabe, avec l'utilisation de la toile à la place du papier.

Quant au peintre amateur Oussama Mohamed Fawzi Kour, qui suit les traces des calligraphes algériens ayant marqué l'art de la calligraphie et des houroufiat en Algérie, il présente une œuvre intitulée "La Basmala", réalisée en écriture coufique carrée, constituant sa première création artistique.

Cette exposition collective, qui se poursuivra jusqu'au 11 mars prochain, s'inscrit dans le cadre du programme culturel élaboré par le Musée public national d'art moderne et contemporain d'Oran pour animer les soirées du mois de Ramadhan.

RC

L'AFFAIRE EPSTEIN

LA POINTE DE L'ICEBERG DE L'INFÂME CASTE AU POUVOIR, PIÉGÉE PAR LES SIONISTES

L'affaire Epstein n'en est sans doute qu'à ses débuts. D'autres noms, et d'entre les plus prestigieux puisqu'il s'agit essentiellement de gens de pouvoir et d'argent, risquent d'être encore révélés. Et tant mieux !

Par Daniel Vanhove
In mondialisation.ca

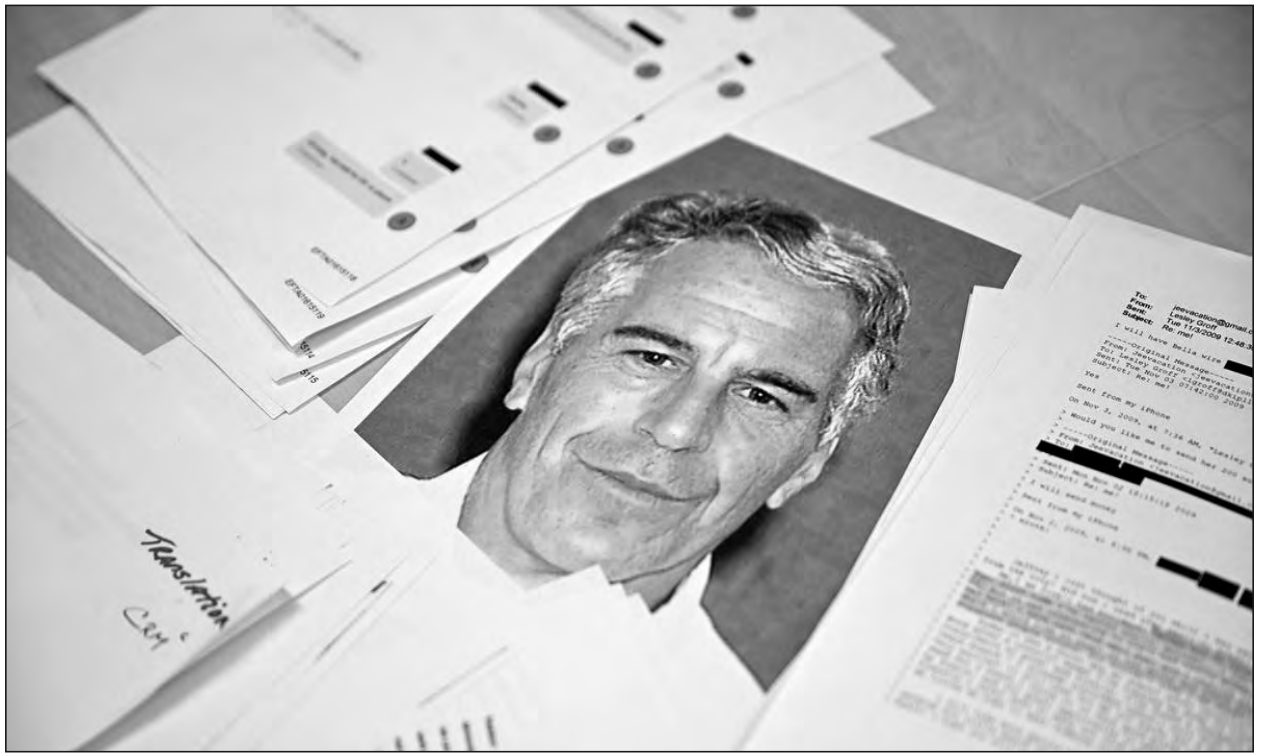
Après une année 2025 des plus secouées et meurtrières de ces derniers temps, avec la poursuite aux yeux de tous, du génocide à Gaza et de la guerre que l'OTAN ne veut pas cesser en Ukraine, l'année 2026 dont certains naïfs pensaient comme à chaque nouvel an – pourquoi et selon quel improbable miracle ? – qu'elle serait peut-être moins sordide que la précédente, commençait fort : l'empire et son business-président organisait l'enlèvement du couple présidentiel vénézuélien, et dans la foulée, déclarait quelques jours plus tard, qu'il envisageait s'approprier le Groenland.

Toujours animés par cette détestable justice à géométrie variable, peu ont réagi au rapt du couple Maduro, mais outrés, se sont mobilisés dès qu'il s'est agi du Groenland, vaste étendue oubliée dont ils n'avaient jamais parlé auparavant. D'illustres "experts" et observateurs de la vie politique nous annonçaient, atterrés et dans des papiers alarmistes que "l'ordre international" était menacé, voire, renversé. Comme si cet "ordre" d'antan avait quelque motif qui soit pour nous réjouir. Faut-il rappeler que ceux-là, peut-être inconsciemment, défendent un "ordre" basé sur la spoliation et la prédation que l'Occident n'a eu de cesse d'exercer tout autour de la planète, depuis plusieurs siècles ? Jusqu'aux plus hautes instances internationales, telle celle de l'ONU ? Ce qui les choque dès lors, c'est la manière. Le canard Donald s'est révélé tauureau Trump et aurait dû y mettre les formes, sauf que, fort de son deuxième mandat, il ne s'en embarasse pas. Il ne revêt pas la peau de l'agneau que ceux-là portent depuis longtemps pour perpétuer leurs prédatations sur les nations les plus faibles et dont ils n'ont jamais cessé de voler les matières premières qui les intéressent.

En réalité, cet "ordre" auquel ils se réfèrent n'est pas renversé, mais il est dévoilé de manière brutale. Sans y mettre les gants de la bienséance. Comme l'exprime Léo Ferré dans son poème 'Préface' : "Ce n'est pas le rince-doigts qui fait les mains propres" ! Et en termes de propreté, ils sont loin du compte. Propres sur eux, peut-être, polis, courtois et en cols blancs, mais dégueulasses à l'intérieur. Et pour ceux-là qui n'ont jamais été inquiétés, vivant dans l'impunité de l'entre-soi, cela doit sérieusement les déranger.

L'ordre et la loi du plus fort

Cet "ordre" n'est donc en aucun cas menacé ni renversé, il est tout au contraire, confirmé : et c'est bien l'ordre et la loi du plus fort, qui prévaut, définitivement. Ce que l'on voit se dérouler à Gaza et en Cisjordanie



l'annonçait depuis longtemps, et en est le signe révélateur. La loi du plus fort s'impose, brutalement, violemment, sans répit ni compassion de la part de cette caste sordide et criminelle. Et les plus faibles en paient le prix, depuis toujours ! Autre illustration de cet "ordre" hypocrite : faut-il rappeler que Ghislaine Maxwell [dernier enfant du feu magnat de presse britannique Robert Maxwell (issu d'une famille juive) et Elisabeth Maxwell (historienne qui s'est spécialisée dans la "shoah") proches d'Israël], et intime de J. Epstein, intervenait en 2013 et 2014 à l'ONU (!) dans le cadre de son rôle de fondatrice de TerraMar Project, une organisation (aujourd'hui dissoute) présentée comme dédiée à la conservation des océans et au développement durable. Une description du parcours de cette dévoyée est disponible sur : https://fr.wikipedia.org/wiki/Ghislaine_Maxwell... Nausée garantie ! En fait, des documents (tax filings, emails, releases DOJ 2025-2026) montrent que TerraMar servait de façade. Pendant qu'elle se présentait en public comme une philanthrope écolo et mondaine (TED Talk, Huffington Post, CNN, etc.), elle était – selon les accusations retenues au tribunal – impliquée depuis des années dans le recrutement, le grooming – processus qu'une personne, généralement un adulte, utilise pour se faire passer comme ami, afin d'établir une relation de confiance avec un enfant, dans l'objectif ultime de l'exploiter sexuellement – et la facilitation d'abus sexuels sur des mineures pour Epstein et son réseau. Elle a été condamnée en 2021 à 20 ans de prison pour trafic sexuel de mineures, entente criminelle et autres chefs, et purge sa peine actuellement.

Les discours de cet écœurant gotha sont d'une hypocrisie inégalée et ne sont qu'un tissu de mensonges, ne faisant qu'ajouter à leur culpabilité. Ils signent des lois qu'ils s'empressent de contourner. Ils dénoncent des pratiques qu'ils exercent eux-mêmes, en coulisses. Leurs

maines manucurées sont maculées de sang d'innocents dont ils se contrefichent et vis-à-vis desquels, ils n'éprouvent pas la moindre compassion... Et "ce n'est pas le baise-main qui fait la tendresse", complète Ferré, dans cette vision perspicace de ce monde de gangsters engravés.

Le recherché 1er ministre B. Netanyahu, coupable de génocide qui s'est rendu une nouvelle fois à Washington ces jours-ci pour y rencontrer D. Trump et pousser ce dernier à agir militairement contre l'Iran – cible de toujours du régime terroriste israélien – a pu survoler en avion la Grèce, l'Italie et la France pourtant tous trois signataires du Statut de Rome qui les contraint à appliquer le mandat d'arrêt émis par la CPI (Cour Pénale Internationale).

Tout à l'inverse, la France, comme d'autres Etats européens, qui n'a de cesse de criminaliser les associations et les citoyens qui soutiennent de manière pacifique le peuple palestinien – et qui relève de leur droit le plus strict – et dénoncent la soumission de l'Etat aux diktats sionistes, s'en prend via son médiocre ministre des AE, J-N Barrot, à Francesca Albanese, rapporteuse spéciale des Nations-unies pour les territoires palestiniens :

« Le 11 février, lors de la séance des questions au gouvernement, Jean-Noël Barrot a déclaré devant l'Assemblée nationale que "la France condamne sans aucune réserve les propos outranciers et coupables de Mme Francesca Albanese", l'accusant d'antisémitisme. Le ministre français a également annoncé que Paris demanderait sa démission lors de la prochaine session du Conseil des droits de l'homme, prévue le 23 février (...) or, Mme Albanese a déclaré : "Le fait qu'au lieu d'arrêter 'Israël', la plupart des pays du monde l'aient armé, lui aient fourni des excuses politiques, un parapluie politique ainsi qu'un soutien économique et financier est un défi", ajoutant : "Nous, qui ne contrôlons pas de

vastes capitaux financiers, ni les algorithmes, ni les armes, constatons désormais qu'en tant qu'humanité, nous avons un ennemi commun" en faisant référence au 'système' qui ne permet pas d'amener à une cessation des crimes d'Israël».(french.presstv.ir)

LES PLUS FORTS, C'EST -À- DIRE LES PLUS RICHES

Quel l'on ne s'y méprenne donc pas. Cet "ordre" n'est pas renversé. Il est quelque peu bousculé dans ses formes. Le fond ne change pas. Ce sont toujours les plus forts – comprenez, les plus riches et donc, il faut regarder du côté des banques aussi, sans lesquelles ces flux d'argent massif n'est pas possible – qui mènent la macabre danse. Et cela restera vrai tant que les peuples ne se soulèveront pas pour y mettre fin, et exiger un radical changement de paradigmes. Certains avancent que les BRICS sont la solution. Nous verrons bien. En attendant, ce qui se passe sous nos yeux et l'inaction de plusieurs membres de ces BRICS quant au génocide en cours à Gaza, la poursuite de la colonisation en Palestine occupée, la situation au Venezuela et ce qui se profile maintenant pour Cuba laisse quelque peu sceptique sur leur capacité/volonté (?) d'action.

En attendant, que le dossier Epstein, même expurgé, continue à faire des vagues, que sortent les noms de toute la vermine cupide qui s'y est vautrée impunément et que la justice agisse, si possible de manière indépendante et déterminée. Que les coupables – malgré mes doutes – paient cher leurs crimes sur les enfants. C'est tout ce qu'il faut souhaiter pour qu'avance peut-être un nouvel "ordre" tant souhaité pour les plus défavorisés qui restent encore et toujours les victimes de ce monde pourri dont on ne peut que souhaiter la disparition.

Encore, toujours et plus que jamais, la Palestine comme boussole ! D.V

INTERNET

Escales sur le Web



Internet, Facebook et les réseaux sociaux sont désormais ancrés dans notre vie quotidienne. On y trouve de tout. Mais nous, nous nous intéresserons uniquement aux productions de ceux et celles qui font de ces formidables moyens de communication des outils utiles au service du savoir, de la culture et de la réflexion positive qui rassemble autour des valeurs hautement humaines auxquelles les Algériennes et les Algériens ont de tout temps adhéré. Cette page accueille aussi les publications du monde arabe et du continent africain.

Page animée Par Salim Nait Ouguelmim

HOMMAGE À MAHBOUB BATI

siècle...

Il a écrit et composé des merveilles historiques pour des maîtres du chaâbi à l'exemple de «Allo allo» pour El Hachemi Guerouabi, «Rah el ghali rah» pour Boudjemaâ El Ankis, «Sali trach kalbi yatik khbaro» pour Amar Ezzahi ou encore «Ma tahleflich» pour la grande Seloua. Artiste au génie créatif et singulier issu d'une famille modeste, Safar Bati Mohamed EL Mahboub de son vrai nom, disparu le 21 février 2000 à l'âge de 80 ans, a manifesté très tôt déjà alors qu'il était encore enfant, des penchants prononcés à la musique et à la poésie, après avoir reçu, durant quelques mois, les premiers enseignements de la vie dans une école coranique et travaillé comme apprenti-coiffeur, pour subvenir aux besoins de sa famille. Quelque temps après, Mahboub Bati, se frottant aux maîtres du chaâbi, à l'instar d'El Hadj M'rizek, El Hadj M'Hamed El Anka, Khelifa Belkacem et les frères Fekhardji, Mohamed et Abderrahmane, apprendra à lire une partition musicale et à jouer à la cornemuse, pour intégrer, en 1937, la troupe théâtrale de Mahieddine Bachtarzi, fraîchement constituée. Autodidacte, doté d'une incroyable capacité d'apprentissage, Mahboub Safar Bati apprendra à jouer à la mandole, aux percussions, au violon, banjo, cithare et flûte, pour intégrer, durant les années 1940, l'Orchestre moderne de la station d'Alger comme clarinettiste et multiplier les rencontres, les cérémonies et les concerts, jusqu'aux années 1970...



Imperturbable et convaincu de son projet de moderniser la chanson chaâbie, Mahboub Bati écrit et compose une centaine de chansons, mettant le devant de la scène une nouvelle génération de chanteurs chaâbi et réussissant à «algérieniser» ce genre populaire. Mahboub Bati quittera la scène artis-

tique en 1986 après avoir remis le chaâbi au goût du jour avec des chansons qui continuent à ce jour d'être fredonnées...Paix à son âme.

Publié par A.Hammouche sur Facebook dans le Journal des artistes, le 21 février 2026

UNE PENSÉE POUR DJAMEL BENDEDDOUCHE



Décédé le 20 février 2022 à Alger à l'âge de 80 ans. Cinéaste Djamel Bendeddouche, réalisateur du film "Arezki, l'insoumis". Djamel Bendeddouche a commencé sa carrière dans le théâtre radiophonique avant de rejoindre la télévision nationale au lendemain du recouvrement de l'indépendance. Il a réalisé de nombreux documentaires et courts métrage pour le compte de la télévision publique, dont "Le conflit", "Laboratoire" et "L'oiseau blanc"

avant de rejoindre l'entreprise nationale de production audiovisuelle (Enpa) où il produit de nombreuses oeuvres pédagogiques. Djamel Bendeddouche, qui avait poussé sa formation en France et mettait un point d'honneur à former les nouvelles générations, avait fondé une entreprise de production audiovisuelle et avait signé son œuvre majeure "Arezki l'indigène" en 2007. Né à Tlemcen en 1942, d'abord comédien, il effectue un stage de réalisation à

l'ORTF (Paris) en 1965 puis il intègre la Radio Télévision Algérienne où il réalise six courts-métrages dont : Sacrifice et Kif-kif, puis les films:1970- L'oiseau blanc. 1971- À prendre ou à laisser. 1972- La Bureaucratie. 1973- Le Dinar en danger. Il quitte la RTA en 1975 et réalise une série de films éducatifs pour l'institut Pédagogique National. Il revient ensuite à la télévision où il réalise de nombreuses émissions ainsi que des clips et notamment le superbe film musical "Les aventures de Rmizek" en 1986. Au début des années 1990 il crée sa propre structure de production et réalise L'ombre du passé en 1993 et L'enlèvement 1994 produit par l'ENPA. En 2005 il crée une petite école de cinéma à Alger avant de réaliser en 2007 un film qui lui tenait depuis très longtemps à cœur : "Arezki l'insoumis", un film retraçant les exploits du bandit d'honneur Arezki El Bachir. Paix à son âme.

Publié par A.Hammouche sur Facebook dans le Journal des artistes, le 20

MES SEPT MOI

Durant l'heure la plus tranquille de la nuit, comme je m'assoupissais dans un demi-sommeil, mes sept Moi s'assirent ensemble et conversèrent en chuchotant. Premier Moi : ici, dans ce fou, j'ai vécu toutes ces années, j'ai renouvelé sa peine le jour et récréé sa douleur la nuit. Maintenant, je n'arrive plus à supporter mon destin davantage, et je me rebelle. Second Moi : ton lot vaut mieux que le mien frère, puisque mon sort est d'être le « moi » joyeux de ce fou. Je ris de ses rires et chante ses heures de joie, avec mes trois pieds ailés, je danse pour ses plus brillantes pensées. C'est à moi de me rebeller contre ma triste existence. Troisième Moi : et moi alors ! Le « moi » de l'amour défail, le tison brûlant de la passion sauvage et des désirs fantastiques ? Je suis le « moi » de l'amour malade, je dois me rebeller contre ce fou. Quatrième Moi : parmi vous tous, je suis le plus misérable, rien d'autre ne m'a été donné que la haine odieuse et l'aversion destructive. Je suis le « moi »-tempête, le « moi » né dans les profondeurs noires de l'Enfer ; c'est à moi de protester ; à moi de ne pas servir ce fou. Cinquième Moi : je suis le « moi » penseur, le « moi » fantasque, le « moi » de la faim et de la soif, celui qui est condamné à errer sans repos à la recherche de choses inconnues et de choses incréées ; c'est à moi de me rebeller et non à vous. Sixième Moi : je suis le « moi » travailleur, l'homme de peine pitoyable, celui qui, avec des mains patientes et les yeux de l'envie, façonne les jours en image et donne aux éléments sans forme leurs formes nouvelles et éternelles – c'est moi, le solitaire, qui devrais me révolter contre ce fou. Septième Moi : comme c'est étrange que vous vouliez tous vous rebeller contre cet homme



parce que chacun de vous a une tâche fixée d'avance. Ah ! Si je pouvais être l'un d'entre vous ; un « moi » au sort déterminé ! Mais je n'en ai aucun ! Je suis le « moi » qui ne fait rien, celui installé dans le mutisme stérile et vide du nulle part et du jamais, pendant que vous êtes occupés à recréer la vie. Est-ce à vous ou à moi, voisins, de vous rebeller ? Quand le Septième Moi eut fini de parler, les six autres Moi le regardèrent avec compassion, mais ne dirent plus rien ; et comme la nuit devenait plus profonde, l'un après l'autre, ils s'endormirent plongés dans une nouvelle et heureuse soumission. Mais le Septième Moi demeura réveillé et continua à fixer le néant qui est derrière toute chose. Le Fou de Khaili Gibrani

Publié par Mustapha Amrani sur sa page Facebook, le 21 février 2026

TOURISME

« L'ALGÉRIE, UNE DESTINATION ATTRACTIVE ET UN VÉRITABLE TRÉSOR »

Le quotidien américain USA Herald a publié un long reportage sur l'Algérie, mettant en exergue ses potentialités qui font d'elle une destination attractive.

Qualifiant l'Algérie de "l'un des plus grands pays du monde et un véritable trésor", de par ses sept sites inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO, la publication évoque, à travers un reportage haut en couleurs, "un littoral méditerranéen qui s'étend sur plus de 1000 km", des vestiges romains qui rappellent Pompei et un vaste désert qui émerveille, ce qui la rend d'autant plus magnifique.

Offrant à ses lecteurs une ballade pittoresque et riche en patrimoine, la publication présente l'Algérie, à travers ses 20 villes, considérées comme des "lieux incontournables pour tout voyageur averti". Le reportage est entamé par Alger, "El Bahdja", s'attardant sur La Casbah, classée au patrimoine mondial de l'UNESCO, la décrivant comme "une masse vivante d'anciens palais ottomans, de cours en ruine, de mosquées aux carreaux ressemblant à de la musique figée et d'escaliers usés par des siècles de pas".

Alger se distingue aussi par la Basilique Notre-Dame d'Afrique, le Jardin d'Essai du Hamma, Maqam Echahid et le musée national Bardo, souligne USA Herald. L'auteur raconte également Constantine à travers ses "ponts suspendus" et le palais Ahmed Bey, qui est



"un foisonnement de carreaux andalous, de plafonds peints et de colonnes de marbre".

Il évoque aussi Oran, "la décontractée et détendue", deuxième ville d'Algé-

rie qui a donné au monde la musique raï, "ce son brut et hybride né de la collision entre chant bédouin traditionnel et mélodie andalouse". D'Annaba où a vécu Saint Augustin, la publication évoque

Timgad, le "miracle romain", le parc national du Tassili n'Ajjer qui abrite l'une des concentrations d'art préhistorique les plus remarquables de la planète,

soulignant que l'UNESCO l'a reconnu en 1982 comme patrimoine culturel et naturel mondial, une double classification détenue par moins d'une poignée d'endroits sur terre, sans oublier l'autre destination phare, Tamanrasset, la capitale du Hoggar.

L'Algérie, c'est aussi Ghardaïa et ses cinq Ksours, Tlemcen et ses arts andalous, sans oublier Djemila (Sétif) dont les ruines "sont un témoignage de la pensée urbaine romaine confrontée à une géographie réelle et

répondant par une créativité pragmatique" et Tipaza, la "poétique antique", écrit le quotidien américain. La publication fait également référence aux autres villes que sont Skikda, l'antique "Russicada", Mostaganem et Jijel avec sa célèbre corniche, Bejaïa, réputée pour son parc national de Gouraya et Tizi-Ouzou, connue pour sa chaîne montagneuse du Djurdjura et aussi pour ses anciens villages qui perpétuent la culture amazighe.

RA

POUR L'HISTOIRE

COMMÉMORATION DU 69E ANNIVERSAIRE DE LA BATAILLE DE SEBAGHNA À HAMMAM MELOUANE

La famille révolutionnaire de la wilaya de Blida, aux côtés des autorités locales, a commémoré, dimanche à Hammam Melouane (est), le 69e anniversaire de la bataille de Sebaghnia, l'un des faits d'armes marquants de la glorieuse Révolution de libération nationale dans la région.

La cérémonie s'est déroulée en présence des autorités civiles et militaires, de membres de la famille révolutionnaire et de représentants de la société civile. Elle a été marquée par la levée des couleurs nationales, la récitation de la Fatiha à la mémoire des chouchada et le dépôt d'une gerbe de fleurs au pied de la stèle commémorative de cette bataille.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, l'enseignant en histoire à l'Université d'Alger 2 et président

du conseil scientifique du Centre national de recherche sur la résistance, le mouvement national et l'histoire de la Révolution du 1er novembre 1954, Abdelaziz Boukema, a rappelé les lourds sacrifices consentis par les moudjahidines de l'Armée de libération nationale (ALN) lors de la bataille du 22 février 1957 au douar Sebaghnia, dans l'Atlas blidéen.

Il a indiqué qu'environ 400 étudiants, issus de différentes régions du pays, s'apprêtaient alors à rejoindre les rangs de la Révolution en réponse à l'appel du 19 mai 1956.

La mission de sécurisation de l'opération avait été confiée au chahid Mohamed Tayeb Slimane, dit "Si Zoubir", qui livra un combat inégal contre les forces coloniales afin de couvrir le retrait des étudiants. Il tomba au

champ d'honneur avec 27 étudiants, tandis que la majorité des autres parvinrent à rallier la Révolution, a-t-il fait savoir. Selon l'intervenant, cette bataille a contribué à assurer la continuité du combat et à renforcer les rangs de la Révolution par de jeunes cadres, soulignant l'impératif de préserver la mémoire nationale et de transmettre aux générations futures les valeurs et principes de Novembre. Les restes des chouchada ont demeuré sur le site de la bataille durant plusieurs années après l'indépendance, avant d'être découverts par des habitants et reinterhumés à Sebaghnia aux côtés des martyrs de la région, en hommage à leurs sacrifices. (APS) 151116/192/59371

RC

TRAVAUX PUBLICS

M. DJELLAQUI PRÉSIDE UNE RÉUNION DE COORDINATION POUR LE SUIVI DES PROJETS

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a présidé, dimanche, une réunion de coordination consacrée au suivi des projets du secteur et à la mise en œuvre du programme arrêté pour l'année en cours, a indiqué un communiqué du ministère.

Lors de cette réunion, tenue au siège du ministère en présence des cadres centraux, plusieurs dossiers importants ont été examinés, notamment l'état d'avancement de la mise en œuvre des programmes de développement et d'entretien du réseau routier et autoroutier et des infrastructures portuaires et aéroportuaires, outre le suivi de l'état d'avancement des procédures administratives

liées aux opérations inscrites au programme de la loi de finances 2026. Dans ce cadre, M. Djellaoui a souligné l'importance d'assurer un suivi rigoureux sur le terrain afin d'achever les projets en cours de réalisation, en œuvrant à lever toutes les difficultés et entraves éventuelles, précise la même source.

Le ministre a également relevé la nécessité d'accélérer les procédures administratives pour garantir le lancement des projets programmés pour l'année 2026, affirmant l'importance d'une coordination efficace entre les structures centrales et les directions des travaux publics dans la concrétisation des projets du secteur, a conclu le communiqué.

RE

DROITS DE DOUANE AMÉRICAINS

L'UE "ATTEND" DES ETATS-UNIS QU'ILS RESPECTENT L'ACCORD COMMERCIAL

La Commission européenne a déclaré dimanche attendre des Etats-Unis qu'ils respectent leur accord commercial avec l'UE, alors que le président américain Donald Trump a annoncé vouloir augmenter les droits de douane après le revers infligé par la Cour suprême à sa politique commerciale agressive.

"Un accord est un accord. En tant que premier partenaire commercial des Etats-Unis, l'UE attend de ces derniers qu'ils respectent les engagements pris dans la déclaration commune, tout comme l'UE respecte les siens", a déclaré la Commission européenne dans un communiqué.

Elle a également exigé "des éclaircissements complets sur les mesures

que les Etats-Unis ont l'intention de prendre" à la suite de la décision de la Cour suprême.

Cette invalidation par la Cour suprême américaine des droits de douane fait peser un énorme point d'interrogation sur le devenir de l'accord commercial, alors que le Parlement européen, initialement très remonté contre ce texte, s'apprêtait à donner son feu vert mardi.

Cet accord, signé l'été dernier, a permis à l'UE de limiter à 15% les droits de douane appliqués aux Etats-Unis sur la plupart de ses produits, loin des 30% que le président américain avait menacé d'appliquer.

RI